

Extrait du livre des Minutes de
délégations du Conseil de la Ville de Lachine

"Province de Québec"
"Ville de Lachine")

"Session générale & mensuelle du Conseil
"Municipal de la Ville de Lachine, tenue en
"l'Hôtel-de-Ville dans la Ville de Lachine,
"Mercredi, le deuxième jour d'Août
"mil huit cent quatre vingt-treize,
"à sept heures & demie du soir et à
"laquelle sont présents: Monsieur
"Deslauriers, Céline, Marie & Mme les
"Conseillers Paschal Leclerc, Joseph Allard
"et Alfred Martin formant un quorum
"du susdit Conseil sous la présidence
"de Monsieur le Maire."

"Il est proposé par le Conseiller Pas-
"chal Leclerc secondé par le Conseiller Joseph Allard
"qu'il soit résolu: que le Secrétaire-trésorier soit
"chargé de remettre à même des fonds de cette
"corporation, à Son Honour le Maire de
"la Ville de St. Henri, une somme de
"vingt-cinq piastres (\$25.00) pour être
"versée au fonds de secours des pompiers
"de la dite ville de St. Henri en reconnaiss-
"ance de la promptitude avec laquelle
"ils ont répondu à notre appel à nous
"venir en aide lors du dernier incendie
"en cette ville. — "avec une copie de la
"présente résolution".

"Agree."

Vrai Copie.

H. Robert
secrétaire trésorier

P23/E2,98

N^o 5412
Extrait d'une résolution
du Conseil de la
Ville de Lachine
Re Reconnaissance à la
Brigade de feu de Senneterre

2 août 1893

M/B

St Henri 6 Septembre 1893

Monsieur le Maire
Messieurs les Conseillers
de la Ville St Henri

Messieurs,

Les amis de feu Thos J. Bedford
en son vivant auditeur des Comptes de St Henri,
ont manifesté le désir d'ériger un monument
à sa mémoire. Ils ont adressé à plusieurs
personnes des lettres circulaires à cette fin.
Ne croyez vous pas, Messieurs que votre
Conseil pourrait contribuer par une
légère offrande et payer ainsi son
juste tribut d'hommage quo à la
mémoire d'un bon serviteur et d'un honnête
Citoyen. Permettez-moi de soumettre l'idée
à votre considération. Dote très dévoué
Gauet D. M. D.

P23/E2,98

N^o
4

Lettre de M.
le Dr Joseph
Lacombe
^{allocaen}
^{Explorateur}
au Départ
de J. Bedford
le 6 Sep. 1893

J.B.

P23/E2,98

Drawn & file of the
Robinson st. 15 lots on
Lachine Canal -

April 28- 1865. Deed from
J.S. Hunter of L.M.P. N° 11.175
Reg'd Montreal 11 May 1865
N° 41. 131 S.B.P.

~~Jm~~ Sale of re. assigned
of ready of Hon. J. Young.
to sold to
Audre Phelan July
dist. of: L.C.

These certain emplacements
situate in the parish of Montreal

P23/E2,98

forming part of the "Gregory Farm"
- being described as a ~~figurative~~
place being made by Charles
Leger - civil engineer - depicted
at the Office of the said S.H.
as lots numbers -

| | | |
|-------|-----------------------|------|
| 119. | (probably Ld No 2171) | |
| 120 | " | 2170 |
| 121 | " | 2167 |
| 122 | " | 2166 |
| 123 | " | 2163 |
| 124 | " | 2164 |
| 135 | " | 2165 |
| 136 | " | 2168 |
| 137 | " | 2169 |
| 138 - | " | 2172 |

Contiguous one to the other
bounded in front by the land

P23/E2,98

of the Seine Canal - in front
by St Ambroise Street - on
one side to the N.E. by Har-
rison Street & on the other
side to the S.W. by the lots
numbered 124 & 123 in said
plan - the said emplacements
each measuring 45 feet in
width - by from 78 to 85 feet
deep English measure - more
or less -

also those certain em-
placements a. in said
plan described as numbers

| | | |
|-----|---------------------|------|
| 124 | (probably same lot) | 2162 |
| 125 | | 2159 |
| 126 | | 2158 |
| 127 | | 2155 |

P23/E2,98

| | | |
|-----|--------------------------|------|
| 128 | - probably same lot as - | 2154 |
| 129 | " | 2153 |
| 130 | " | 2156 |
| 131 | " | 2157 |
| 132 | " | 2160 |
| 133 | " | 2161 |

- Lots lots being contiguous
bound on part by Land of
the Lachapelle Canal - on rear
by St. Lawrence Street - to
N.E. by lots 123-124 &
on the other side to the S.W.
by the property of E. Morley
- the ad emplacement cache
measuring 45 ft in width by
from 80 to 100 feet in depth
Eng. measure - more or less

P23/E2,98

All above lots from 119
to 138, both inclusive, are
the sit in said place described
of N° 3.

— less —

16. N° 1846. Deed sale
of J. Devlin N.W. Montreal
N° 6591. Reg² 15 dec 1846
N° 95750.

Andrew Johnson sold to
K. Thompson Jr.

1. a tract of land triangular
shape - bounded N.W. by
Indr. 155 feet - N.E. by

P23/E2,98

Harrow St. 10ft 6in -
S.E. by Suderfond 153° 10"
English museum. 805 feet.

Q = A tree plant of
trunculus firum - to
N.W by Suder 271 ft. 4in
S.E. by Suderfond 272 ft
S.W by Suderfond 2 ft -
4in - duplicate. 303 ft.

For descript. of each portion
of each Ad. lot taken
note - date - & plan by
Riddle P.S.

2170 - 2167. 2166 - stips

P23/E2,98

155 feet - by 10ft 6 in. at
one end & nothing at the other
ff. 2154-2155. 2158-
2159. 2162 - steps 271
ft 4 in - by 2ft - 4 in
triangular -

P23/E2,98

Cad. Lots 2153 - 2172 St Henri.

1865. 28th Apr. Deed of sale J.S. Hunter
of lot. Nos. 921175. Reg'd 11 May
1865. N° 41.131 S.H.R.

Wm Lache es qual assignee
estate from John Young. To
Andrew Robertson -

"These certain emplacements
situate in the Parish & D. of Mel.
forming part of the "Gregory Farm"
described in a figurative plan
made by Charles Legge. C.E. and
deposited in the Office of I.S.H. as
lots Nos 119. 120. 121. 122. 123
134. 135. 136. 137. & 138. con-
tiguous one to the other. bounded

P23/E2,98

in front by the lands of the Lachin
Canal. in rear by St Ambroise
Street. on one side to the R.R. by
Hamelin St. on the other side
to the S.W. by the lots numbered
124 & 123 said place each
measuring 45 feet in width by
from 78 to 85 ft height measure
more or less.

also - lots
124. 125. 126. 127. 128. 129. 130
131. 132. 133.

being contiguous - bounded
in front by the lands of the Lachin
Canal - in rear by St Ambroise
St. on one side to the R.R. by
lots 123. 124 on the other side
to the S.W. by the property of S.V.
Grosley - each 45 ft in width
by from 80 to 100 feet deep height
measure - more or less -

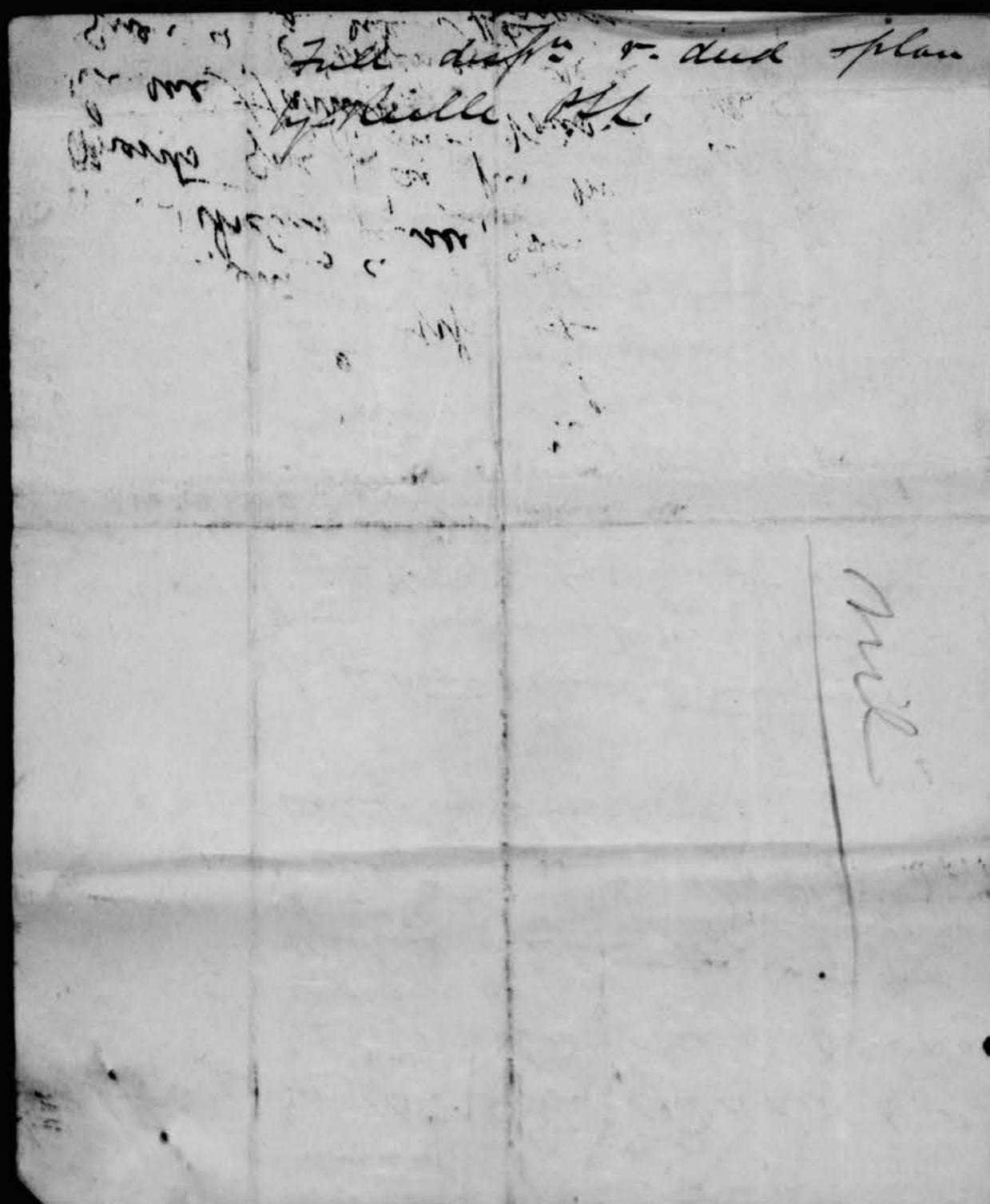
P23/E2,98

Sale -
1876. Nov. 16. before G. D. Collier & P.
No 6591. Regd 15 Dec. '76. N° 92750.
Andrew Phelan to
H. H. Lee: per Mr. Alex McNezic
acting by G. S. Phillips -

1. A tract of land of triangular
shape - bounded on N.W. by road -
105 ft. N.E. by Hamline St 10ft. 6 in
S.E. Larchmont Canal - 153. 10 in
English m. 805 sq. feet.

2. A tract of land of triangular
shape - to N.E. by road - 271. 4 ft
S.S. by 2 Canals 272 ft - S.E. by
Murray & Pickles 2. ft 4 in
Eng. m. 303 sq. ft -

P23/E2,98



J. A. C. MADORE, B. C. L.

M. G. LA ROCHELLE, B. A.

Madore & LaRochelle,
Avocats, Procureurs, Commissaires, etc.

TELEPHONE 9227.
BOITE P. O. 1157.

Batisse : New-York Life, Place d'armes.

Montreal, 14 aout 1889

Mons. J. Beauchamp. Soc.-Des. Ville de St-Henr
Montréal

Vous trouverez ci-inclus une copie du jugement du comité de Chemin de fer du conseil privé dans la requête pour l'ouverture de la rue Garneau. Vous voudrez bien en donner communication au conseil. Vous verrez que le jugement n'est pas ce que la "Gazette" rapportait.

Ci-jointe aussi, vous trouverez les renseignements que j'ai pu me procurer concernant la rue Harrison. Vous pouvez les communiquer à l'ingénieur de la ville qui devra localiser la rue Harrison.

Bien à vous

J. A. C. Madore

P23/E2,98

No 5413
Mémoire des
titres bâtiens
de la compagnie
Robertson & autres
revenant de
la rue Gauvreau
4 Aout 1893

Prince de Galles } - à une session de Comité
 Ville de Montréal } Tenual du Conseil de la Ville
 de Montréal lettres à Montréal au
 lieu ordinaire des sessions du dit
 Conseil Vendredi le quinzième jour
 d'août mille huit cent quatre-vingt
 treize conformément à la loi à
 laquelle sessions sont présents
 en homme le maire M. Dagenais
 & MM les Conseillers C. W. Bauer
 Ernest Faehnle, Adolphe Riel & Louis
 Taillieu formant un quorum sous
 la présidence de M. le Maire -
 Il est ordonné et statué par résolution
 du Conseil comme suit suivant.

Il est résolu et adopté à majorité
 que le montant de l'échec des
 loix des magasins des murs qui
 suivent soit réduits comme sui-
 vaux. Le lib. Elsie déquise réduit \$ 50.
 J. B. Roy \$ 130.00 = \$ 9.00 Will Robidoux \$ 105.00
 \$ 8.10 J. B. Lachapelle \$ 130.00 = \$ 9.00 W. Labbe
 \$ 150.00 - 11.25 Leclerc Rie \$ 100.00 \$ 7.50 -
 J. Landry \$ 96.00 = \$ 7.20 R. Mayr \$ 50.00 \$ 5.00
 C. Goudon 156.00 = \$ 11.70 - Il est aussi
 résolu que la taxe soit calculé en
 conséquence - adopté à majorité

et la seure est que

(Conseil
 Municipal
 Ass't Secrétaire)

J. Dagenais
 Maire

P23/E2,98

N° 5744
Assemblée de comité
financier du conseil
tenue le 4 aout 93
Re Loyer licençay MFB

P23/E2,98

DÉLAVÉ

N^o 5415
Letter de Mr
Cooper rector
Municipales
arrangios del 1892
9 Avril 1893
JL

BOSTON 26
Aug 7th 1793

S. Peleg & Co. Boston
Dear Sirs

I enclose with
these a draft for £100
you. I send this in
confidence because if the
Swiss money is no longer
to be had in Boston
then you will have
no way back to send
you a larger sum before
the 1st of October & that
will give you time
to get it.

P23/E2,98

DÉLAVÉ

N^o 5415
Letter de Mr
Cooper Hector
Municipal
arrangio del 1892
9 Aout 1893

Aug ^{n° 5416}
Aug Collier
lettre re. demo-
lition de sa
maison
9 Avril 93

Cst Henri & Raoul 1893

Mesme

Depuis assez long temps
que vous nous retardez
Veuillez voir au plus tôt
à ce que ce soit fini
Il faut que la maison
du fond de la cour soit dé-
molié pour pouvoir bâti
les hangar. Nous avons été
protégé par les contracteurs
parce que l'ouvrage ne peut
continuer. Voici le montant
que je demande à la compagnie
pour dédommagement de

P23/E2,98

tout, d'abord de démonter la
maison au fond de la cour
et le terrain que vous avez
été le tout au montant de
Mille dollars.

Si d'ici à huit jours
je n'ai pas reçu de réponse
je prendrai les moyens pour
en finir.

Votre très obé

Augustin Gariépy.

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE ST HENRI soussigné L.N.Soncel Constable spécial de la Ville de St Henri et résidant en la dite Ville de St Henri; certifie par les présentes et fais rapport sous mon serment d'office que le neuvième jour d'Avril mil huit cent quatre vingt treize j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées de l'avis public de la ~~complétion~~
~~et dépôt des voies ferrées de la compagnie du Grand Trunk~~
~~et mineraux de la ville de Montréal à 150 pieds sous le niveau GTR~~ ci-annexe dans les langues Française et Anglaise comme suit savoir: - Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues St Jacques et St Pierre et une autre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Hotel-de-Ville de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues Notre-Dame et St Jacques étant les places ordinaires des affiches Et je certifie de plus avoir lu les dits avis public en langue Française et Anglaise à haute et intelligible voix à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri à l'issue du service Divin du matin le Dimanche treizième jour d'Avril étant le Dimanche que j'ai lu les dits avis public et qui suivait immédiatement le jour où les dits avis public ont été rendus publics

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce qu'il de droit.

St Henri ce

14 avril jour d'Avril 1895

L.N. Soncel

Constable Spécial

TS.

DUS CEUX

SPECIAL

éégout

la rue

avis de fer

le Nord Ouest

pieds

et Déposé

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de la dite Cotisation sont par le présent Sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les huit jours de cette date, sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing et le sceau de la Corporation, ce neuvième jour du mois de Avril mil huit cent quatre-vingt neige

BUREAU DU DIT CONSEIL
HOTEL-DE-VILLE 3851 RUE NOTRE-DAME

Jules Beauchamp
Secrétaire-Trésorier



par L.N.S.

P23/E2,98



PROVINCE DE QUEBEC }
VILLE DE ST. HENRI } EGOUTS.

AUX HABITANTS DE LA VILLE DE ST. HENRI ET A TOUS CEUX
QU'IL APPARTIENDRA.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le ROLE SPECIAL
DE COTISATION pour la Construction de l'égout
commun de la rue Marie - de la rue
Ste-Émelie, longeant le Chemin de fer
du Grand Tronc, allant vers le Nord-Ouest
sur une distance de 154 pieds

dans la ville de St. Henri est Complété et Déposé
au bureau du Conseil.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujet-
tes au paiement de la dite Cotisation sont par le
présent Sommées d'en payer le montant au soussi-
gné, à son bureau, dans les huit jours de cette date,
sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing
et le sceau de la Corporation, ce neuvième
jour du mois de Avril mil huit cent
quatre-vingt neuf



BUREAU DU DIT CONSEIL }
HOTEL-DE-VILLE 3651 RUE NOTRE-DAME }

Secrétaire-Trésorier

par L.D.S.

P23/E2,98



PROVINCE OF QUEBEC }
TOWN OF ST. HENRY } SEWERS.

TO THE INHABITANTS OF THE TOWN OF ST. HENRY AND TO ALL WHOM
IT MAY CONCERN.

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN that the SPECIAL ASSESSMENT ROLL

for the Construction of the common Sewer on *Mariastie*
from St. Eustache - to a distance of 154 feet
towards the N. West on the Gaudin Trunk railway

in the said town of St. Henry is COMPLETED and DEPOSITED at
the office of the Council.

All persons whose name appear therein, as liable for the
payment of said assessment, are hereby required to pay the amount
to the undersigned at his office within eight days from this date,
without further notice.—

Given at St. Henry of Montreal, under my hand and the Seal of
the Corporation, this *thirty* day of the month of *August*
Eighteen hundred and ninety three

OFFICE OF SAID COUNCIL }
TOWN HALL 3851 NOTRE-DAME STREET }



Yves Beauchamp
Secretary-Treasurer

J. L. S.

P23/E2,98

No 5417
Ais dépos rôb egoz
de la rue Maria et
retenu ce 14 Aoû/63



PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE ST HENRI soussigné L.N.Senecal Constable spécial de la Ville de St Henri et résidant en la dite Ville de St Henri; certifie par les présentes et fais rapport sous mon serment d'office que le neuvième jour d'Avril mil huit cent quatre vingt treize j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées de l'avis public de la comptefour et sujet du rob spacial de cotisation d'égout en la rue Waller et St Jacques & St Pierre ci-annexe dans les langues Française et Anglaise comme suit savoir:- Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'église Catholique Apostolique et Romaine de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues St Jacques et St Pierre et une autre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Hôtel-de-Ville de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues Notre-Dame et St Jacques étant les places ordinaires des affiches Et je certifie de plus avoir lu les dits avis public en langue Française et Anglaise à haute et intelligible voix à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri à l'issu du service Divin du matin le Dimanche le neuvième jour d'Avril étant le Dimanche que j'ai lu les dits avis public et qui suivait immédiatement le jour ou les dits avis public ont été rendus publics

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit.

St Henri ce 14 me jour d'Avril 1893

L.N.Senecal

Constable Spécial

ITS.

'OUS CEUX

SPECIAL

é gout

de la
taine

et Déposé

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de la dite Cotisation sont par le présent Sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les huit jours de cette date, sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing et le sceau de la Corporation, ce neuvième jour du mois de Avril mil huit cent quatre-vingt avril



BUREAU DU DIT CONSEIL
HOTEL-DE-VILLE 3651 RUE NOTRE-DAME

Jules Beauchamp

Secrétaire-Trésorier

par L.H.S.

P23/E2,98



PROVINCE DE QUEBEC }
VILLE DE ST. HENRI } EGOUTS.

AUX HABITANTS DE LA VILLE DE ST. HENRI ET A TOUS CEUX
QU'IL APPARTIENDRA.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le ROLE SPECIAL
DE COTISATION pour la Construction de égout
commun *de la rue Walker - de la
rue St. Jacques @ st. Antoine*

dans la ville de St. Henri est Complété et Déposé
au bureau du Conseil.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujet-
tes au paiement de la dite Cotisation sont par le
présent Sommées d'en payer le montant au soussi-
gné, à son bureau, dans les huit jours de cette date,
sans autre avis.

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing
et le sceau de la Corporation, ce *neuvième*
jour du mois de *Avril* *mil huit cent*
quatre-vingt *seize*

BUREAU DU DIT CONSEIL }
HOTEL-DE-VILLE 3851 RUE NOTRE-DAME }



Jules Beauchamp
Secrétaire-Trésorier

pa. L.H.S.

P23/E2,98



PROVINCE OF QUEBEC }
TOWN OF ST. HENRY } SEWERS.

TO THE INHABITANTS OF THE TOWN OF ST. HENRY AND TO ALL WHOM
IT MAY CONCERN.

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN that the SPECIAL ASSESSMENT ROLL
for the Construction of the common Sewer on *Walker street*
from St. James to St. Antoine

in the said town of St. Henry is COMPLETED and DEPOSITED at
the office of the Council.

All persons whose name appear therein, as liable for the
payment of said assessment, are hereby required to pay the amount
to the undersigned at his office within eight days from this date,
without further notice.—

Given at St. Henry of Montreal, under my hand and the Seal of
the Corporation, this *ninth* day of the month of *August*
Eighteen hundred and ninety*three*

OFFICE OF SAID COUNCIL }
TOWN HALL 3651 NOTRE-DAME STREET }



Jules Beauchamp
Secretary-Treasurer

Dr. D. S.

P23/E2,98

No 5418
Avis déposé le 16 de
cette année pour rue
Walker et returné
le 14 aout 1943

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE ST HENRI soussigné L.N. Senechal Constable spécial de la Ville
de St Henri et résidant en la dite Ville de St Henri;
certifie par les présentes et fais rapport sous mon ser-
ment d'office que le *neuvième jour d'Avril* mil huit cent quatre vingt treize j'ai affiché deux vraies
copies dûment certifiées de l'avis public de la *complétion et
l'apport du rôle payant cotisation de l'Avril pour l'année 1893* ci-annexe dans les langues Française et Anglaise comme
suit savoir:- Une vraie copie dûment certifiée dans les
langues Française et Anglaise à la porte de l'Eglise
Catholique Apostolique et Romaine de St Henri sise et
située en la Ville de St Henri coin des rues St Jacques
et St Pierre et une autre copie dûment certifiée dans
les langues Française et Anglaise à la porte de l'Hotel-
de-Ville de St Henri sise et située en la Ville de St
Henri coin des rues Notre-Dame et St Jacques étant les
lieux ordinaires des affiches Et je certifie de plus
avoir lu les dits avis public en langue
Française et Anglaise à haute et intelligible voix à la
porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de
St Henri à l'issue du service Divin du matin le Dimanche
le neuvième jour d'Avril étant le Dimanche que
j'ai lu les dits avis public et qui sui-
vait immédiatement le jour où les dits
avis public ont été rendus publics

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport
pour servir et valoir ce que de droit.

St Henri ce *14* *mois d'Avril 1893*

L.N. Senechal

Constable Spécial

TS.

DUS CEUX

SPECIAL

égout

Jacques

t Déposé

Toutes les personnes y mentionnées comme sujet-
tes au paiement de la dite Cotisation sont par le
présent Sommées d'en payer le montant au soussi-
gné, à son bureau, dans les huit jours de cette date,
sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing
et le sceau de la Corporation, ce *neuvième*
jour du mois de Avril mil huit cent
quatre-vingt treize



BUREAU DU DIT CONSEIL
HOTEL-DE-VILLE 3851 RUE NOTRE-DAME

Jules Beauchamp

Secrétaire-Trésorier

par L.N.S.

P23/E2,98



PROVINCE DE QUEBEC }
VILLE DE ST. HENRI } EGOUTS.

AUX HABITANTS DE LA VILLE DE ST. HENRI ET A TOUS CEUX
QU'IL APPARTIENDRA.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le ROLE SPECIAL
DE COTISATION pour la Construction de l'égout
commun de la rue Green - de St-Jacques
@ St-Aubin -

dans la ville de St. Henri est Complété et Déposé
au bureau du Conseil.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujet-
tes au paiement de la dite Cotisation sont par le
présent Sommées d'en payer le montant au soussi-
gné, à son bureau, dans les huit jours de cette date,
sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing
et le sceau de la Corporation, ce neuvième
jour du mois de Avril mil huit cent
quatre-vingt treize

BUREAU DU DIT CONSEIL }
HOTEL-DE-VILLE 3851 RUE NOTRE-DAME }



Jules Beauchamp

Secrétaire-Trésorier

pm Lbs

P23/E2,98



PROVINCE OF QUEBEC }
TOWN OF ST. HENRY }
SEWERS.

TO THE INHABITANTS OF THE TOWN OF ST. HENRY AND TO ALL WHOM
IT MAY CONCERN.

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN that the SPECIAL ASSESSMENT ROLL

for the Construction of the common Sewer on *Green street*

from St James to St Antoine.

in the said town of St. Henry is COMPLETED and DEPOSITED at
the office of the Council.

All persons whose name appear therein, as liable for the
payment of said assessment, are hereby required to pay the amount
to the undersigned at his office within eight days from this date,
without further notice.—

Given at St. Henry of Montreal, under my hand and the Seal of
the Corporation, this *thirtieth* day of the month of *August*
Eighteen hundred and ninety *three*

OFFICE OF SAID COUNCIL }
TOWN HALL 3651 NOTRE-DAME STREET }



Jules Beauchamp
Secretary-Treasurer

per LBD

P23/E2,98

No 5419
Avis dépôt rob special
égout rue Green
Il rebours ce 14 Août 1943

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE ST HENRI soussigné L.N. Senecal Constable spécial de la Ville de St Henri et résidant en la dite Ville de St Henri; certifie par les présentes et fais rapport sous mon serment d'office que le neuvième jour d'Avril mil huit cent quatre vingt treize j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées de l'avis public de la coupe des égouts de la ville de St Henri et affichées sur les places ordinaires des affiches ci-annexe dans les langues Française et Anglaise comme suit savoir: - Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'église Catholique Apostolique et Romaine de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues St Jacques et St Pierre et une autre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Hôtel-de-Ville de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues Notre-Dame et St Jacques étant les places ordinaires des affiches Et je certifie de plus avoir lu les dits avis public en langue Française et Anglaise à haute et intelligible voix à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri à l'issue du service Divin du matin le Dimanche le neuvième jour d'Avril étant le Dimanche que j'ai lu les dits avis public et qui suivait immédiatement le jour où les dits avis public ont été rendus publics

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit.

St Henri ce

11^e me juillet 1893

L.N. Senecal

Constable Spécial

JTS.

TOUTS CEUX

SPECIAL

et l'égout

- de la
ville

et Déposé

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de la dite Cotisation sont par le présent Sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les huit jours de cette date, sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing et le sceau de la Corporation, ce neuvième jour du mois de Avril mil huit cent quatre-vingt neuf



BUREAU DU DIT CONSEIL
HOTEL-DE-VILLE 3851 RUE NOTRE-DAME

Jules Beauchamp

Secrétaire-Trésorier

par *L.A.S.*

P23/E2,98



PROVINCE DE QUEBEC }
VILLE DE ST. HENRI } EGOUTS.

AUX HABITANTS DE LA VILLE DE ST. HENRI ET A TOUS CEUX
QU'IL APPARTIENDRA.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le ROLE SPECIAL
DE COTISATION pour la Construction de l'égout
commun de la rue Atwater de la
rue st. Jacques @ st. Antoine.

dans la ville de St. Henri est Complété et Déposé
au bureau du Conseil.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujet-
tes au paiement de la dite Cotisation sont par le
présent Sommées d'en payer le montant au soussi-
gné, à son bureau, dans les huit jours de cette date,
sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing
et le sceau de la Corporation, ce neuvième
jour du mois de ^{Avril} mil huit cent
quatre-vingt ^{heures}

BUREAU DU DIT CONSEIL
HOTEL-DE-VILLE 3651 RUE NOTRE-DAME

Jules Beauchamp
Secrétaire-Trésorier

par LHS



P23/E2,98



**PROVINCE OF QUEBEC }
TOWN OF ST. HENRY }
SEWERS.**

**TO THE INHABITANTS OF THE TOWN OF ST. HENRY AND TO ALL WHOM
IT MAY CONCERN.**

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN that the SPECIAL ASSESSMENT ROLL

for the Construction of the common Sewer on *Uttwater street*
from *St James* to *St Antoine*

in the said town of St. Henry is COMPLETED and DEPOSITED at the office of the Council.

All persons whose name appear therein, as liable for the payment of said assessment, are hereby required to pay the amount to the undersigned at his office within eight days from this date, without further notice.—

Given at St. Henry of Montreal, under my hand and the Seal of
the Corporation, this day of the month of
Eighteen hundred and ninety

OFFICE OF SAID COUNCIL

Jules Beauchamp
Secretary-Treasurer
San Gob

P23/E2,98

No 5420

Avis dépôt rôle de
l'assainissement et
des égouts de la
rue Attalates esteban
ce 14 Août 1943

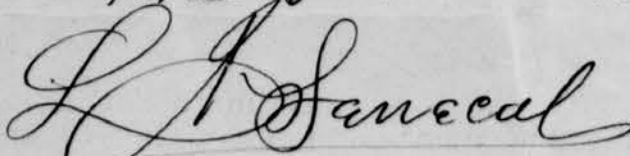
P23/E2,98

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE ST HENRI soussigné L.N.Senecal Constable spécial de la Ville de St Henri et résidant en la dite Ville de St Henri; certifie par les présentes et fais rapport sous mon serment d'office que le neuvième jour d'Avril mil huit cent quatre vingt treize j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées de l'avis public de la ~~exposition et dépôt du rôle spacial de cotisation pour goûts de la rue Marmette~~ ci-annexe dans les langues Française et Anglaise comme suit savoir:- Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues St Jacques et St Pierre et une autre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Hotel-de-Ville de St Henri sise et située en la Ville de St Henri coin des rues Notre-Dame et St Jacques étant les places ordinaires des affiches Et je certifie de plus avoir lu les dits avis public en langue Française et Anglaise à haute et intelligible voix à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri à l'issue du service Divin du matin le Dimanche neuvième jour d'Avril étant le Dimanche que j'ai lu les dits avis public et qui suivait immédiatement le jour où les dits avis public ont été rendus publics

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit.

St Henri ce 14^e Avril 1893



Constable Spécial

TS.

DUS CEUX

SPECIAL

égout

la rue

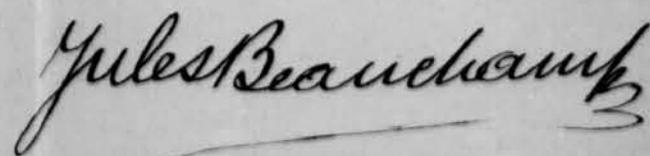
et Déposé

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de la dite Cotisation sont par le présent Sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les huit jours de cette date, sans autre avis.

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing et le sceau de la Corporation, ce neuvième jour du mois de Avril mil huit cent quatre-vingt treize

BUREAU DU DIT CONSEIL
HOTEL-DE-VILLE 3851 RUE NOTRE-DAME




Jules Beauchamp

Secrétaire-Trésorier


par L.N.S

P23/E2,98



PROVINCE DE QUEBEC }
VILLE DE ST. HENRI } EGOUTS.

AUX HABITANTS DE LA VILLE DE ST. HENRI ET A TOUS CEUX
QU'IL APPARTIENDRA.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le ROLE SPECIAL
DE COTISATION pour la Construction de l'égout
commun de la rue Marie de la rue
St-Jacques à St-Antoine

dans la ville de St. Henri est Complété et Déposé
au bureau du Conseil.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de la dite Cotisation sont par le présent Sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les huit jours de cette date, sans autre avis.—

Donné à St. Henri de Montréal, sous mon seing
et le sceau de la Corporation, ce neuvième
jour du mois de Avril _____ mil huit cent
quatre-vingt neige

BUREAU DU DIT CONSEIL }
HOTEL-DE-VILLE 9651 RUE NOTRE-DAME }



Jules Beaubien
Secrétaire-Trésorier

par L.H.S.



**PROVINCE OF QUEBEC }
TOWN OF ST. HENRY }
SEWERS.**

**TO THE INHABITANTS OF THE TOWN OF ST. HENRY AND TO ALL WHOM
IT MAY CONCERN.**

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN that the SPECIAL ASSESSMENT ROLL

for the Construction of the common Sewer on Marin street
from st. James to st. Antoine-

in the said town of St. Henry is COMPLETED and DEPOSITED at the office of the Council.

All persons whose name appear therein, as liable for the payment of said assessment, are hereby required to pay the amount to the undersigned at his office within eight days from this date, without further notice.—

Given at St. Henry of Montreal, under my hand and the Seal of
the Corporation, this _____ day of the month of
Eighteen hundred and ninety _____.

OFFICE OF SAID COUNCIL

Jules Beauchamp

Secretary-Treasurer

Jan LPS

P23/E2,98

No 5421

Avis dépôt rob specia
Égout de la rue Marin
Ce 14 Avril /93

P23/E2,98

420 RUE RICHELIEU, ST-HENRI - Atelier : 88 INSPECTEURS

MONTREAL, 15 Aout 1893

M^r J. H. MacDuff Architecte

A H. FORGUE,

CHARPENTIER ET MENUISIER.

All kinds jobbing promptly done at very low prices. | Toutes sortes d'ouvrages exécutés promptement et à bas prix.

Je vous propose de faire la curvette
de l'Atel de ville St-Henri
telle que les deux ci-jointes pour la
somme de deux cents dollars et din
parures \$ 270.00
Votre Devoué H. Forgue

P23/E2,98

No 5428
M. Forgue
Commission pour
couverture de l.
hôtel de ville
15 Aout 1893

P23/E2,98

Montréal 17 aout 1825

Monsieur

je vous signe monzage ci joint
et bien finir ces bijs avraige suivant le monzionement
de vos chanté pour le somme de trois cents soixante le
quinzé pioff 375,00 signe à forme entierement
monzien Chorparture officiel de st monsieur le monzaal

826 rue albert

P23/E2,98

No 5423
J. S. Leduc
Commission
pour couver
ture de St-Hubert
17 Aout 1893

et son Honneur Le Maire
Et mesd' les Conseillers de la Ville de St Henri.

Mesd'

En réponse à le votre du 17 Courant.

En Consideration du prix de vingt-cinq
cents le pied que vous me dites payer
à la Compagnie des Chars Urbain, pour son
terrain.

- 1 Je vous demande cinq cents en plus
du pied que ce prix, en Consideration
des améliorations que j'ai faites sur le terrain
en le haussant que vous en prenez qu'une
petite lisière, et que vous la prenez de biais
ce qui a pour effet de gâter la frontière
pour la construction des maisons.
- 2 De plus suivant compte fourni
pour avoir refait le chemin 7120-va
- 3 ouvrage fait dans la rue
pour me procurer l'eau 75-va
- 4 Pour déplacer le pont et le
terrassement 30-va
- 5 Pour déplacer la chaide 20-va
- 6 Pour déplacer la clôture 12-va
- 7 Les matériaux qui seront
déplacer resteront ma propriété.

Montreal 18 Aout 1893
Fait en double en date des jour mois et ans.
susdit. Je demeure votre serviteur.

P. B. Bernier

P23/E2,98

No 5424
Lettre de R.H. Berrier
me demande des piéces
pour explication
sur la rive sud
18 Avril 1893

S^t Henri Août/93

Apres entente et délibérations entre M^r Augustin Gorier & la Ville de St Henri
l'offre de cinq cents dollars
est accepté pour l'expropriaition de sa
propriété située sur la rue St-Ferdinand
(cédant Lemire) comprenant deux cent
trente pieds de terrains faisant partie du
lot N^o officiel 1550 du Cadastre de la
paroisse de Montréal & une succession
en lois que le dit Augustin Gorier
deve enlever à ses frères et ce dans
un délai raisonnable enfin pour faire
dommages résultant ou pouvant resulter
de la dite expropriaition. et un contrat
conforme à la présente deve être passé
entre les parties pour servir d'abri &
que de droit. et le dit Augustin
Gorier à signer sous marque

L F D^r tenuois
J. J. Stucce

Augustin ^{sa} Gorier
marque

P23/E2,98

N^o 5425

Entente de M.
Augustin Jolin
Re-Déposition
Rue St Ferdinand

18/8/93

JLB

18 Août 1872
Province de Québec } à une session de Comité
Ville de Québec } général du Conseil de la
Ville de Québec tenue à Québec au
lieu ordinaire des sessions du dit
Comité Vendredi le dix huitième
jour de Août mil huit cent quatre-
vingt treize conformément à la loi
à laquelle session sont présents son
hommie le Maire M. D'Agincourt
& MM le Conseiller Clément Lefebvre
& M. Barrière Mar. Gougeon, Émile Faile
J.J. Aquin forment un quorum sur
la présidence de M. Maire
Il est ordonné et statué par résolution
du Comité général comme suit savoir
Il est résolu et adopté unanimement
qu'un somme de quatre mille deux
Dollars soit payés à Mr. J. B. Mathew
architecte pour exécution d'un plan
dans la construction de Mr. B. De carie
que la Corporation a improprement fait la
fausse des changements dans l'appartement
du dit architecte en conséquence il
est résolu que le Secrétaire Trésorier
ait au fond de payer le ~~surmonté~~
des magasins
Il est résolu et adopté à
unanimité que la demande fait par
Mr R. H. Perrines notaire soit accordée
dans les termes mentionnés dans sa
lettre et ce pour l'éxpatriation ^{d'une partie} de son
terrain sur la rue St. Elizabeth et
qu'un certificat conforme soit signé par le
Maire et le Secrétaire pour servir et
savoir ce que de droit
Il est résolu et adopté à unanimité
que en

P23/E2,98

□ □ □ □

Somme de six cent ~~sixante~~^{quinze}, dollars
soit payé à Mr J. Lecavalier, restaurateur
du Banquet lors de l'inauguration de
la statue du Pacifique pour réglement
de tous comptes ~~adus des conseillers~~
~~et autres~~ pour les liqueurs etc enfin
en règlement final de toute ~~compte~~
réclamation à ce jour émasculée
(cinq mots trahi nul)
(un revoi dor)

Conseigné *Le secrétariat*
J. Lecavalier
Ass't Sec. Secy *J. Dagenais*
Maire

P23/E2,98

N^o 5236
Assemblée de
l'ouvrage
du Consulat
le 18 aout 1823

J.P.

P23/E2,98

PROVINCE DE QUÉBEC

BUREAU DU SECRÉTAIRE

No 1131/93

Québec, 18 Aout 1893

Monsieur,

J'ai l'honneur, par ordre de l'Honorable Secrétaire de la Province, d'accuser réception d'une copie certifiée du rôle d'évaluation de votre municipalité.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

Le Secrétaire-trésorier
Municipalité de

Ville de St-Henri
Comté de Hochelaga

On. Dumont

Assistant Secrétaire de la Province.

Suppléant

P23/E2,98

N° 5429
Recu du Sec-
r. Provincial Accu-
sant réception
d'une copie de
Rôle d'évaluation
pour l'année 1892

18 Aout 1893
YD

Samedi 18 Aout 1893

A son Excellence le Gouverneur et à
Messieurs les Conseillers :

Je propose de faire la couverture
des bois de l'hôtel de Ville de Montréal
suivant le plan et devis faites par
M. Mackay Architecte pour
la somme de Quatre Cent
quarante cinq Dollars \$ 445.00
Et aussi la Couverture en
Tôle noire celle que demande
une couche de peinture avant
de la poser une de blanc de
plomb et deux couches après
quelle sera posée avec une blanche
de plomb $\frac{1}{3}^{\text{to}}$. Pour trois cent soixante
dix. Parce que je considère que la
peinture brune ou rouge ne
vaut rien.

On tôle galvanisée cinq piastres
au mètre Extra et Coupe -
Feu et Ventillateurs qui
seront extra.

Jos Jacob
Constructeur

P23/E2,98

No 5458
Joseph Jacob
Commission pour
couverture de l.
affeldtville
18 Aout 1893

| | | | |
|----|------------|-----------|----------------------|
| 1 | Jacob - | \$ 370.00 | tote noire |
| | " - | \$ 445.00 | " galvanized lois |
| 2 | Marsan | \$ 325.00 | lois |
| 3 | Jos Cap | \$ 350.00 | " |
| 4 | J.B. Cope | \$ 441.00 | " |
| 5 | | \$ 375.00 | " |
| 6 | Giroux | \$ 395.00 | tot noire |
| | " | \$ 743.00 | " Galvaniz |
| 7 | N Grudel | \$ 307.00 | lois |
| 8 | Aubin Mine | \$ 275.00 | " |
| 9 | H Forgue | \$ 270.00 | " |
| 10 | A LeBlanc | \$ 445.00 | " |
| 11 | J Sigouin | \$ 417.00 | tot noire |
| | " " | \$ 769.00 | " Galvaniz |
| 12 | O Dion | \$ 290.00 | lois |
| 13 | M Lavoie | \$ 180.00 | " |
| 14 | Lacasse | \$ 324.00 | tot noire |
| | Lacasse | \$ 640.00 | " Galvaniz |

| | |
|-----------|-----|
| Lavoie | 180 |
| Forgue | 270 |
| Mine | 275 |
| O Dion | 290 |
| N Grudel | 307 |
| Marsan | 325 |
| J Sigouin | 315 |
| J Cap | 330 |
| Jacob | 445 |
| J.Cope | 441 |

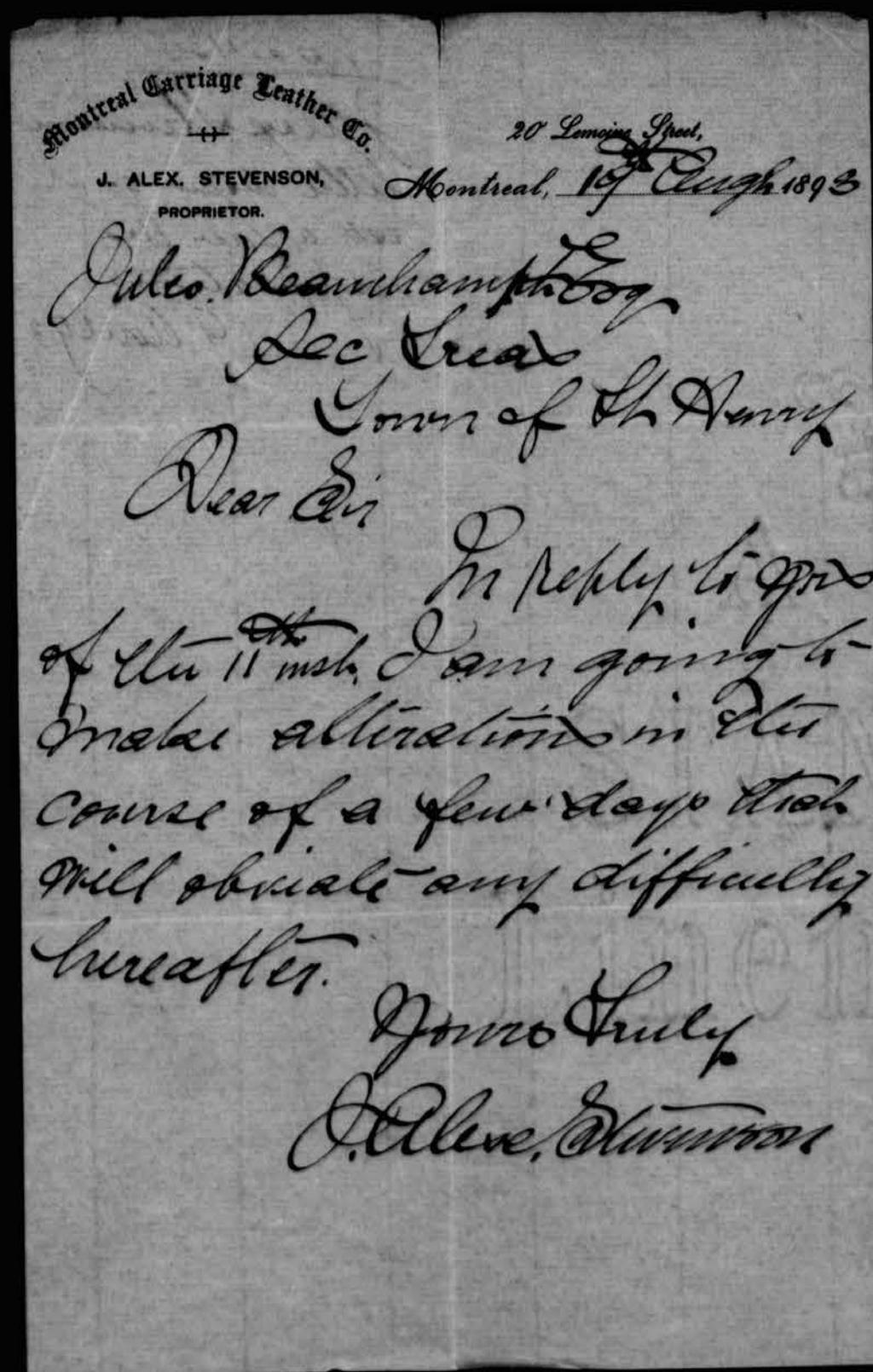
Montreal

N^o 5409
Sommeillons
différentes pour
couverture H. de l'Isle
18/8/93
JF

Mr Loyer
l'abolit la maison à cause
dommages à force
terreux

Ecrit à Capelais le dimanche
la maison ne s'approche plus
rue St-Lazare (seulement)

P23/E2,98



P23/E2,98

No 5430
J Alex Stevenson
lettre dans laquelle il
est à faire les
préparations
19 Avril 93

P23/E2,98

LORANGER, BEAUDIN & CARDINAL,
AVOCATS,

TELEPHONE BELL 1615.
BOITE DU BUREAU DE POSTE 2033.

1598 RUE NOTRE-DAME.

J. M. LORANGER, C. R.
S. BEAUDIN, C. R.
J. T. CARDINAL, L. L. B.

(Montréal, 21 Août 1893)

Cher Monsieur,
Nous sommes chargés
par Mr Philippe
Bouchard de vous
annoncer que la
compagnie de gaz
de la rue à la mai-
son n° 156 rue Afri-
que a pris
l'autorisation
dans le
prix de 400

P23/E2,98

No 5431

Philippe Bouchard
pour actis de soumerte
au dommages et
negligence du
poser l'ian

27 Aout 1893

Ville de St. Henri.

A Jd Dagenais (Maire, et M.M.)
Clément Lafleur, Louis Doré, Esimer Faillé
Aimé Taillefer, Marcisse Gougeon, T.J. Aquin,
C.M. Barrière et Adolphe Riel

Tous Conseillers Municipaux

Messieurs,

Avis spécial vous est donné par le soussigné,
Jules Beauchamp, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de
la Ville de St. Henri qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette
Ville est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu
ordinaire des Sessions du Conseil, ~~mercredi~~, le Vingt-deuxième
jour du mois de Aout mil huit cent quatre-vingt-treize
à 8 heures de l'après-midi, et qui il y sera pris en considération
les sujets suivants, savoir :

- 1o Réception des rapports de comité
- 2o Question des commissions re couverture de l'Hôtel-de-ville
- 3o Entente de Aug. Goyer et de R.H. Bernier
- 4o Paiement de Mr J.H. MacDuff
- 5o Comptes de Jos Lecavalier
- 6o Égouts de St. Vallières
- 7o Question de MM. Lion Billon

Donné à St. Henri, sous mon serment, ce Vingt deuxième
jour de Aout 1893

Jules Beauchamp

Secrétaire-Trésorier

X

Le soussigné Drim Gratto
constable spécial de la Ville de
St-Henri est résidant dans la dite Ville
de St-Henri certifie par les presents
qu'au rapport ~~comme il le fait~~ ci-joint
il offre que le vingt-deuxième jour
d'Octobre courant entre deux et trois
heures de l'après-midi il a signifié
à M^{me} Le Maire et à M^{me} Les
conseillers mentionnés dans le present
avis à chacun d'eux un double d'écus
d'autre part en parlant et en laissant
le double de chacun d'eux à une personne
raisonnable de leur famille à leur
domicile respectif en la Ville de
St-Henri
En foi de quoi j'ai signé et donné
le présent rapport pour servir
et valoir ce que de droit

Constable spécial

N^o 54/32
avis d'assassinat
spécial du dossier
de la Ville St-Henri
Tenue le 23-
Août 1893
Y.G.

P23/E2,98

ÉGOUTS DE LA VILLE DE ST. HENRI
(ÉGOUT DE LA RUE NOTRE DAME)

A SON HONNEUR LE MAIRE ET A
M.M. LES CONSEILLERS DE LA VILLE
DE ST. HENRI.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de faire rapport que la ~~2 a~~ liste
de paie des hommes employés aux travaux d'égout de la Rue
Notre Dame, de Gareau à Chemin de la Côte St.Paul, se monte
à - sept cent quatorze dollars et ~~vingt~~ ^{cinquante} cents (\$714.50)

J'ai l'honneur d'être, M.M.

Votre obéissant serviteur -



Ing.Ville de St. Henri -

Montréal, 25 Août 1893. -

(EGO DE IV BIE NOBLE D'IVE)

M. DE LA HOUILLÈRE A SON HOMMAGE LE MARS 1841

MUSEUM

THE JOURNAL OF CLIMATE

J. Am. Acad. Sci. -

卷之三

No 5433
Le Vauvry. Rabast
époux rue de l'Orme de
la rue Jouan a
la Bâche

25 Aug:

Archives de la Ville de Montréal

L. J. Forget, President.
W. A. Everett, Vice-Pres & Man^t Dir.
Granville C. Cunningham, Chief Engr.

C. Lushier, Secy & Treas.
J. G. Franklin, Asst.
W. H. Brenner, Electrical Engr.

Montreal Street Railway Co.

Montreal, 29 Aug 1893

Jules Bernier &
Secy. Treas.
H. Henni

Dear Sir,
In reply to yours
of 25th inst. I beg to say that this
Company accepts your offer of
twenty five cents per square foot
for the portion of our land, fronting
on Glen Avenue, reservation, as per
plan, for the widening of the said
Avenue.

Yours truly
C. Lushier
Secy

N^o 5434

Letter de la
Montreal Street
Ry Co^y acceptant
l'offre de la Ville
de Montréal pour
son terrains de
la Glen -

29 aout 1893

H. Henni

P23/E2,98



CETTE PIECE

EST ABSENTE

DU DOSSIER

Province de Québec } à une assemblée de Comité
Ville de St-Henri } général du Conseil de la Ville
de St-Henri, tenue à St-Henri
au lieu ordinaire des assemblées du dit
Comité, mercredi, le trentième juillet
d'août Millesixcentquatrevingt
trize conformément à la loi, à laquelle
seance sont présent lors d'assemblée
le Maire H. D. Osgood & M. M. les
Conseillers Clément Lefebvre, M. Bertrand
Etienne Gaill, A. Rice & C. F. Aquin
formant un quorum sous la présidence
de M^r le Maire.

Il est ordonné & statué par
résolution du comité comme suit
savoir:

Il est résolu à l'unanimité qu'une
somme de soixante-douze dollars soit allouée à
M^r J. P. Bazelaire, étant pour quatre
mois d'intérêt sur \$3100 pour prix
de son expropriation pour l'électrisa-
ment de l'avenue St-Elizabeth.

Il est résolu qu'une somme de vingt
cinq dollars soit voté à M^r Edward Vincent
à titre de dommages au per ledit Vincent
pour les preuves qu'il occupe actuellement
sous trois semaines de cette date.

Il est résolu à l'unanimité qu'une
somme de Deux mille dollars soit
offerte à M^r Creffle Lemoine Epicier
de la Ville de St-Henri pour cette partie
du terrain qu'a la Ville St-Henri
à besoin pour l'électrisement de la Rue
St-Jacques portant le N° officiel 1879- et
ce pour prix du dit terrain ainsi que de
tous dommages qui pourraient résulter

rendition
G.D
J.B

letter
transmis
le 31 aout 1893
à S. Genoia

et le dit
b. Lemoine
faudrauter
notaires ou
bâtimens
érigés sur
lequel

J. D.
J. R.

De la dite expropriation - Il est de plus
résolu que si l'offre ci-dessus mentionnée
n'est pas acceptée par le dit M. Lefebvre
Lemoine, que M^e Joseph Jacob-Létourneau
maire, M^e maire de la dite Ville de St-Henri
soit nommé arbitre de la ville St-Henri
et que ledit M^e Lemoine soit tenu
faire connaître ses intentions et de
nommer & faire connaître le nom
de son arbitre si il y a lieu.

Il est résolu et recommandé que une
l'acceptation de l'offre de la Ville St-Henri
pour la Mount Royal Street Railway Company pour cette
lisière de terrain partie Nord ouest ~~de 1635~~^{à 1635} du N°
offre 1635 pour l'élargissement de l'avenue
St-Elizabeth & que M^e J. C. Tardieu soit
autorisé à préparer un plan à cet effet
et que M^e le maire & le Secrétaire-Tresorier
soient & sont autorisés à passer contract
avec la dite Cie pour être nommés de la Ville
de St-Henri pour ce qu'il dessous.

Partie
N° offr.
1638

J. D.
J. R.

Mme
Delise
Dagac et son
épouse

J. D.

Il est résolu que la somme Il est résolu
Et la somme à la majorité qui sera somme
de cent soixante et quinze dollars soit
versé à M^e L. M. Barrère pour une
lisière de terrain que la Ville de St-Henri
a besoin pour l'élargissement de la Rue
St-Hacquart que M^e J. C. Tardieu soit autorisé
à préparer un plan à cet effet et que M^e le
maire & le Secrétaire-Tresorier soient autorisés
à passer contract suivant tel que dessous

Et la séance est levée

(Yules Brancion
& Secrétaire)

J. Dagac
maire

P23/E2,98

N^o 5136
Assemblée de
Comité finance
du Conseil de
St-Henri
le 30 aout 1893

YV

P23/E2,98

MONARCH RUBBER BELTING BRAND.

THE GUTTA PERCHA & RUBBER MFG CO. OF TORONTO LIMITED

MANUFACTURERS OF
"RED STRIP" BELTING,
PACKING & HOSE,
CARRIAGE CLOTH,
RUBBER CLOTHING.

"MALTESE CROSS"
CARBOLIZED
AND
"BAKER FABRIC"
FIRE HOSE.

FACTORIES 127 TO 165 WEST LODGE AVE., TORONTO (PARKDALE)
138 TO 148 O'HARA AVENUE

61 & 63 FRONT ST. WEST. *Toronto* Aug. 30th, 93/89

TELEPHONE NO 1234.

H.D.WARREN, PRES'T. & TREAS.
CHARLES N. CANDEE, SECY.

Jules Beauchany, Esq.,
Clerk of Corporation,
St. Henri de Montreal, Que.

Dear Sir,-

We thank you for your prompt reply to our fire hose inquiry, and as we are making a large display of our fire hose and other goods at the Montreal Exhibition next week, we have referred your inquiry to our agents there, Messrs. Frothingham & Workman, whom we have authorized to quote our lowest prices in selling prices to you. We think it will be to your advantage if you can have committee authorized to purchase the goods visit Montreal during the Fair, where you will see the largest variety of hose displayed that has ever been shown in Montreal.

Trusting that you may be able to favor us with your orders, we remain,

DICTATED
CHARLES N. CANDEE,
SECY.

Your s faithfully,

THE GUTTA PERCHA & RUBBER MFG. CO.
OF TORONTO, Limited.

P23/E2,98

N^o 5437

Lettre de Reine
Gercha Maruyan
terryay

30 Aout 1893

YB

Mon cher ami,
J'espérais avec impatience la réponse à ma dernière.
Tant que je n'aurai pas reçu celle-ci je ne pourrai pas vous écrire.
Tout ce que je puis faire pour vous aider sera fait.
J'espère que tout va bien pour vous.
Veuillez me dire si tout va bien.
Je vous prie de faire de mes salutations les meilleures à votre famille.
Avec toute mon amitié et mon respect,
Reine Gercha Maruyan

Archives de la Ville de Montréal

P23/E2,98

GRAND TRUNK RAILWAY COMPANY OF CANADA

GENERAL MANAGER'S OFFICE

LAND DEPARTMENT.

MONTREAL,

3435-
X826

August 30, 1893

Jules Beaubien &
Secretary Treasurer
St. John's P.Q.

Dear Sir,

St. John's valuation of railway
lands.

On May 10/93 I sent you a statement of the railway lands with the valuation placed thereon by the company, and wrote you at the same time explaining the matter.

I have now received your accounts for school tax based upon the same valuation as last year.

I do not understand that the valuation roll has been segregated ^{upon} which these taxes are charged.

Will you be good enough to

P23/E2,98

let me know how it is, because
if the Railway Co's lands have been
assessed the same as last year
they intend to appeal against that
valuation and maintain the position
that the valuation they place upon the
property is sufficient.

I shall be glad to hear
from you by return of mail.

Yours truly,
D G Sergeant
A Shultz

P23/E2,98

No 5438

4^e G.P. letter
Revaluation
des chemins de fer

20 Avril 93

Sur l'ordre du Comité des Chemins de fer
de la Ville de Montréal
Lequel a été délivré à M. le Maire
le 20 Avril 1893
Lequel ordre porte à savoir
que le Comité a été chargé
de faire une revaluation
des chemins de fer
de la Ville de Montréal
et de faire un rapport
à l'Assemblée générale
du 1^{er} Juillet 1893.

Montréal
20 Avril 1893

Ville de

Montréal

20 Avril 1893

Ville de

Montréal

20 Avril 1893

Ville de

Montréal

20 Avril 1893

Ville de

Montréal

20 Avril 1893

Ville de

Montréal

20 Avril 1893

Ville de

Montréal

20 Avril 1893

Ville de

Montréal

20 Avril 1893

Ville de

Montréal

20 Avril 1893

Ville de

Montréal

20 Avril 1893

Ville de

Montréal

20 Avril 1893

P23/E2,98

To the Corporation of the Town of St. Henri, District of
Montreal,

Take notice that, James Virtue, beer bottler of 19 Aylmer Street,
in the City and District of Montreal, intends claiming from the
Corporation of the Town of St. Henri, said District, the sum of
one thousand dollars, being damage done to his property, corner
of Notre Dame and Bourget streets, by the late lowering of the
level of said Bourget street by said corporation by leaving
foundations of his house exposed, by necessitating lowering of
the level of the yard, removal and reconstruction of sheds, etc.

Montreal 31 August 1893

(sgd) Lyndale & Son, solic

True Copy

attys for J. Virtue

Lyndale & Son, solic
atty for Opp & Virtue

P23/E2,98

No 5439
Lighthall & McDonald.
Re cause Virtue
31 Aout 93

Notice to Town
Court of Mr
Henri
on behalf

J
James Virtue
11h30 12 sept/93

Copy

LIGHTHALL & MACDONALD
ADVOCATES
180 ST JAMES STREET
MONTREAL.

P23/E2,98

R. L. F. STRATHY.

...OFFICE...
504 BOARD OF TRADE
BUILDING.
BELL TEL. 2848.

TAYLOR CRUSHER.



Railroad
Contracts
a Specialty.

WM. MILNE.

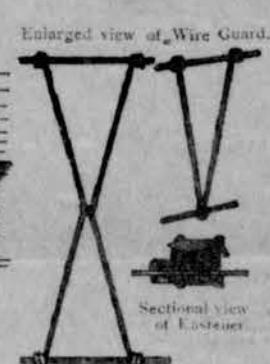
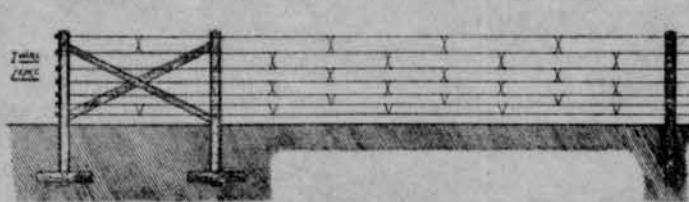
Milne

R. L. F. STRATHY & Co.,
CONTRACTORS & MANUFACTURERS.

PETER MCRAE.

FACTORY, STONE & GRAVEL
YARDS
ROSE DE LIMA ST.,
ST. HENRI.

THE "ECLIPSE INTERLOCKED" RAILROAD AND FARM FENCE.



Contractors in Crushing and
Grinding all kinds of Stone and
Gravel
Railroad Fencing, etc.

Proprietors of
THE TAYLOR PAT. ROTARY
SCREEN.

Agents for
THE TAYLOR ROCK BREAKER.

Proprietors, Manufacturers
and Builders of
THE "ECLIPSE INTERLOCKED"
RAILROAD & FARM
FENCE.

Proprietors and Manufacturers
—OF—
STRATHY'S CEMENT PLASTER
—FOR—
WALLS AND CEILINGS.

STOCK ALWAYS ON HAND
—OF—

Roofing Gravel Washed,
Pen Gravel Washed,
Egg Gravel for Cellars, &c.,
Gravel, round and crushed, for Walks,
Gardens, &c.
Crushed Gravel, coarse and fine, for
Concrete, etc.
Fine Gravel for Block and Stone
Paving, Asphalt, Mason work, etc.
Fine Pulverized Stone.
Macadam for Roads, Concrete, Cellars,
etc.
Coarse Sand, Washed,
Strathy's Cement Plaster,
"Eclipse" Wire Guards,
"Eclipse" Stretcher and Fasteners,
"Eclipse" Wire Guard Connectors,
Wire, Staples, &c.

Montreal, 1st Sept
The Mayor and Council
of St. Henri

1893

Gentlemen
We beg respectfully to draw your
attention to our facilities for crushing
all kinds of road rubble and ask
that you will consider the matter of
giving us a portion of your patronage
this fall and winter & for next season
We can make you any special sizes
you may desire for top dressing &c.
and give you better results at less money
than it is now costing you
We can also supply you at present
at our works on Rose de Lima St
with a considerable quantity of good
clean sand which we offer to you
at 40¢ a load
Noting that we may receive your orders
We are Yours truly Strathy & McRae Co.

P23/E2,98

N^o 5440
Lettre de Strother
Re concurrence
de pierre
16 sep 1895
J.P.

J. F. E. SMITH & CO.

S'Henri le 1^{er} Septembre
Son Honneur Monieur le Maire et
Messieurs les Conseillers de
La Ville St Henri

Messieurs,

Les soussignes exprient à Cet
Honorable Conseil; leur désir de voir une
manufacture servir à établir dans la partie
de La Ville St Henri, bordée par les rues St Jacques,
St Antoine, Atwater & Hollowell, pour les
considérations suivantes;

Que la partie ci-dessus décrite est
appelée à faire la plus belle partie de notre ville
de progrès;

Que les propriétaires qui ont déjà
érigé de belles maisons dans cette partie de St Henri
ont déjà souffert quelques dommages sur le
rapport de la location; causés par la manu-
facture Léger qui vient d'être détruite;

Que plusieurs propriétaires de terrains
n'ont pas bâti parceque cette manufacture
Léger était déjà bâtie, quelques propriétaires
ont vendu au prix courant pour la même
raison;

Que les soussignes demandent à
Cet Honorable Conseil, de reconstruire son
vote en faveur de la manufacture Léger, pour
le faire valoir sur un terrain propre aux
manufactures (dans les environs du Canal).

Que les soussignes demandent
à Cet Honorable Conseil (Si celui-ci le juge à
propos) de payer à titre de bonus, un certain

montant, à ceux qui ont été si malheureusement frappés,

Que les soussignés espèrent
qu'ils recevront de l'act honorable Conseil
toute son attention, en même temps
que le crédit de cette requête.

| | | |
|---|-------|-----|
| Moïse Rochon | 4 1/2 | Lot |
| José Lalande | 1 | " |
| Louis Thivierge | 10 | " |
| Sauveur & Barratte | 1 | " |
| Joseph Aubé | 2 | " |
| A. Lauzon | 1 | " |
| J. Leacock | 1 | " |
| Agnes Marceau | 1 | " |
| A. & Ppolite Gougeon | 10 | " |
| H. Chouquet | 5 | " |
| N. Gallefer | 5 | " |
| Joseph Robert | 3 | |
| H. Bullock Locataire | | |
| E. Racine | 2 | " |
| J. B. Brault | 6 | " |
| J. B. Vallius | 4 | |
| Joseph Desparois par son gérant Joseph Desparois fils | 3 | |
| Edward Mitchell | 1 | Lot |

P23/E2,98

N^o 5441

Requête des citoyens
des Rues St-Jacques
St-antoine, St-Hollande
& Atwater, s'opposant
à la reconstruction
de la manufacture
Léger -

1^{er} Sep. 1873 -

J.W.B.

P23/E2,98

N^o 5442
Letter de Grefflé
L^e greffier
Refusent l'offre
du conseil &
nommation son
arbitre
ce 4 Sept 1893
JGB

J. A. Henri R. Sept 1893

A. M. le maire
et à Mesdames les conseillers

J'ai l'honneur de vous informer que je n'accepte pas l'offre que vous m'avez faite, et je vous fais connaître le nom de mon arbitre qui est M^{me} Lea Walbank

J'ai l'honneur d'être
Mes vœux tout dévoué

Grefflé Lemoine

A SON HONNEUR LE MAIRE ET A MESSIEURS LES BOURGEOIS

DE LA VILLE DE ST HENRI.-

La Requête des soussignés, contribuables de la ville de St Henri:-

expose respectueusement:-

Qu'au printemps de l'année courante les deux frères Léger, fabricants de meubles associés sous le nom de Léger & Cie sont venus s'établir à St Henri et y ont fait l'acquisition d'un vaste terrain sur lequel ils ont élevé une construction importante pour en faire une fabrique de meubles, la seule de ce genre qu'il y ait dans le pays.-

Que le quatorze août courant, leur fabrique a été détruite de fond en comble par un incendie désastreux.-

Que les pertes matérielles subies par les messieurs Léger sont de vingt cinq mille piastres et sus de leur assurance, et qu'ils se trouvent par ce fait ruinés complètement.-

Que l'incendie dont ils sont victimes forcent au chômage plus de quarante personnes de famille, tous contribuables de St Henri, qui gagnaient leur vie grâce à l'industrie établie au milieu de nous par les frères Léger.-

Que vos Requerants savent que les industries nouvelles établies à St Henri par les industriels anglais et étrangers ont toujours été subventionnées et aidées de bonus de la municipalité, tandis que les frères Léger se sont établis chez nous à leurs frais et sans avoir

recours

-- 2 --

recours à l'assistance de Votre Conseil.-

C'est pourquoi Vos Représentants vous prient
d'accorder aux messieurs Léger une aide sous forme de
bonus ou allocation pouvant leur permettre de rebâtir
leur usine, de continuer leurs opérations qui ont jus-
qu'à présent bénéficié considérablement à la ville de
St Henri et aux contribuables ouvriers qui y ont trouvé
du pain pour eux et pour leur famille.-

Et ferez justice.-

St Henri, 26 Août, 1893.-

R. Wherry ll.

~~Ante-~~

Précie & Peibrat Joseph Remond
L. Brûlé : S. Brûlé :

L. Charbonneau

D. B. Muller

Charles de l'Échelle Co. Drummond

Montgomery

Gagné et Laroche

J. K. Kirby

Sophoron Giescole

H. A. Longman

Adolphe Béry rue albert 810

V. Lépinay et Jacques Walker Av

P23/E2,98

N^o 54448

- R E Q U E T T E -

- en -

favour de ---

LEGER & CIE.

filee le 6 sep 1895

Y.R

Dépôt au comté
de...
Gatineau

P23/E2,98

Montréal, 6 Septembre 1893

A SON HONNEUR LE MAIRE ET A
M.M. LES CONSEILLERS DE LA VILLE
DE ST.HENRI. -

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-annexée
la liste des factures à payer pour matériaux employés à la
confection des égouts de votre Ville, et ce depuis mon rap-
port du 10 Juillet dernier, le tout se montant à \$1731.58

J'ai l'honneur d'être M. M.

Votre très obéissant serviteur -

J. Faute-Vaure

Ingénieur Ville de St. Henri -

Ville de St-Henri

Liste des factures à payer pour
matériaux employés sur les travaux d'épois
Depuis rapport du 10 Juillet 1893

Montreal 6 Sept. 1893

R. Baile Vauois
Ingénier Titte de St-Hilaire

P23/E2,98

No 5444
J E Verner, liste
des factures ^{intérieures} employé
pour les égouts
6 Sep 93

P23/E2,98

HUTCHINSON & OUGHTRED,
ADVOCATES.

M. HUTCHINSON. A. R. OUGHTRED.

WADDELL BUILDING, 30 ST. JOHN ST.,

BELL TELEPHONE NO. 1871.

Montreal, 11th Sept. 1893. 189

Ferdinand Dagenais Esq.

Mayor of St. Henry,

St. Henry Post Office,

Quebec.

Dear Sir:-

I intended to write you immediately after our last meeting on Monday last but was called out of Town and omitted it.

I brought the question up at our last meeting as to the advisability of letting you have earth from the hill part of Bethune Street next your Municipality. Mr. D. W. Ross who is one of our Councillors and who is one of the proprietors on each side of Bethune Street next your Municipality strongly objected to allowing earth to be taken from this portion of the street. He said that it would certainly give rise to a claim for damages on the part of the proprietors, and that the road if ever continued into your Municipality will have to go in a slanting direction down the said of the hill, and not follow the direct line as by the present homologated lines of the street. I understand our Secretary wrote you and stated that we would require the earth on this street for our own Municipality. This was not exactly correct. The principal reason is that taking earth as you propose would expose us to damages. If you can get the consent of the proprietors on each side

P23/E2,98

HUTCHINSON & OUGHTRED,
ADVOCATES.

M. HUTCHINSON. A. R. OUGHTRED.

BELL TELEPHONE NO. 1971.

WADDELL BUILDING, 30 ST. JOHN ST.,

Montreal, 2

189

I do not think our Council would have any objection to your taking
the earth. But as it is we are unable to comply with your request.

Yours very truly,

M. Hutchinson

P23/E2,98

TOWN OF COTE ST. ANTOINE.

SECRETARY TREASURER'S OFFICE,
154 GREENE AVENUE.

Cote St. Antoine, 7th Sept 1893

To the Mayor
Town of St Henry
St Henry Que

Dear Sir;

At a meeting of the Council held on 4th Inst. the Mayor submitted your request for earth, and I was instructed to advise you that as it all will be required in the Town of Cote St Antoine, your application could not be entertained.

Yours truly
David Rolland
Secy Treasurer

TOWN OF COTE ST. ANTOINE

SCORIATATE MÉTÉOROLOGIQUE
DU 4 SEPTEMBRE 1893

N° 5445
Lettre de Côte
St-Antoine le
tenu à être pris
78 sep 1893
YB

P23/E2,98

P23/E2,98

Montreal Mars 27/1906

Reçu de M. L'Aménagement des archives de la Ville de Montréal
des archives de la Ville de Montréal

Adolphe Senechal

Senechal

Province de Québec Assemblée du Comité général
~~Ville St-Henri~~ Du Conseil de la Ville de St-Henri
tenue à St-Henri au lieu ordinaire
des séances, mardi, le douzième
jour de Septembre mil huit cent
quatre-vingt-treize, conformément
à l'avis à laquelle ses membres étaient
convaincu qu'il leur souhaiterait
que l'Assemblée le fasse. Présent
D'agence et M. le maire J. Dagnais
et les conseillers L.
Lafleur, G. M. Perrine, Louis Doie
N. Bugeon, Édouard Gréville, A. Rielle
L. J. Agard Annie Corriveau
formant un quorum sous la
présidence de M. le maire.

Il est déclaré à St-Henri par
résolution du comité général
ainsi à savoir:—

Une poursuite de forme vintee
de la Ville de St-Henri est présentée.
Elle réclame que le "J. Q. C. M. Morin"
un avocat de la corporation forestière
soit autorisé à saisir à la dite action
de la Cour Supérieure de Montréal &
porter le N° 1221 des registres de
ladite cour.

Et la séance est levée
Jules Bernier J. Dagnais
8x Maire

P23/E2,98

N^o 5447
Assemblée de citoyens
générales du conseil
terminé le 12 Sept. 1893
J.P.

P23/E2,98

8^e Février 31/12/92

à M. J. A. G. Madore & Cie

Monsieur

Je crois que M. Désiré, père
a droit ~~au~~ au montant de taxes qu'il
a payé sur le lot 18^e officier 1639. tel
que spécifier, à ses réclamer qu'il me
dit vous avoir laisser en main pour
certifie qu'il avait droit d'autant sur
le dépôt fait de l'expropriation.

S'il y avait possibilité tâcher
dans de la régler concerte pas mal
embêtant.

Votre tout dévoué
Jules Bruchamed
Sec. Cris -

129:00 payé
à Mons. Désiré
le 19 Janvier 1913

P23/E2,98

Sécherie 31/12/92

Mme J. A. G. Madore & Cie

Monsieur

Je crois que M. Desiré, père
a droit ~~au~~ au montant de taxes qu'il
a payé sur le lot 18^e officielle 1639. tel
que spécifier à ses succès qu'il me
dit vous avoir laissé en main pour
certifie qu'il avait droit d'autant sur
le dépôt pris de l'expropriation.

S'il y avait possibilité d'abréger
dans de tel règles, car c'est pas mal
embêtant.

120.00 payé
à Mme. Desiré
le 10 Janv 93

Votre tout dévoué
Yules Beauchamp
Sec. Cris -

P23/E2,98

Montreal, 15 Sept 1893

Etat de Compte
Entre La Ville de St Henri
& J. A. C. Madore
Avocat

Montants reçus de l'Union des Abattoirs

| | |
|-----------------------|--------|
| Pour taxes de 89-90 = | 300 00 |
| " " " 90-91 = | 300 00 |
| " " " 91-92 = | 300 00 |
| " " " 92-93 = | 300 00 |

Intérêt sur \$300. du 10 Sept 1891 = 51.00

| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| " " 104 ³⁰ " 25 Avril '90 | 7.28 |
| " " 300. " 1 ^{er} Sept '90 | 30.06 |
| " " 300. " 1 ^{er} Mai '92. | 3.75 |
| " " 13 ^{me} " 24 Juin '92 | <u>16.55</u> 108 64 |

Taxes de M. Désiré 281 95

% frais re Lapointe & Walker - 45 00

\$1635 59

- Don'ta % -

A montant payé à Beigneux

frais d'appel & Elém. Abattoirs = 264.00

M. Désiré - 17% de la plan

rue pour Notre Dame - 51.90 = 69.70

M. Désiré rab. titre re Lapointe

Walker - 76.33

M. Désiré Distribution - do - 54.20

\$404.23 1635 59

f

P23/E2,98

Montants Rapportés \$ 404.23 1635.59
à nom: St Henri vs Léonard = , 93.30
" Beaudoin vs St Henri = , 96.40
" Rabétille re Désirée = , 80.16
" En appel re Elmon :
Abattoirs vs St Henri = 180.48
" " St Henri vs Vincent , 61.50
" " 1^{re} Expropriation Moseley = 83.20
" " " Robertson 47.10
" " St Henri vs Martin = , 58.95
" Balance du nom: re Barrette
vs St Henri = R^o 1496 = C.S.M = , 9.50
Montant payé à Al. Désirée
d'après lettre de Mr J. Beauchamp. 29.00
Mem re Expropriation Moseley = 294.50
Montant du compte ci-annexé 499.55
J.P.B. Total = \$ 1937.62
Reçu ap. 1635.59
Balance du \$ 302.53

Reçu paiement le 5 Octobre 1893
Madame Marochelle
avts

P23/E2,98

Montreal. Copie pour l'avocat Cour du Banc de la Reine 4.00
Coll. de la preuve, 2500 mts En Appel. 8.00

Prod. factum 2.00

L'Union des Abatteurs de Montréal 1.00

Assistance au client de l'avocat d'appel Appelante 2.00

-vs-

La Ville de St Henri 2.00

Intimée.

Mémoire des frais dus à MM Béique, Lafontaine & Turgeon,
Avocats de l'Appelante sur jugement réformé avec frais en
Appel contre l'Intimée le 8 Juin 1892.

| | |
|----------------------------------|-------|
| Assistance et instructions | 4.00 |
| Fiat pour bref | 1.00 |
| Obtenir bref et copies | 2.00 |
| Avis de cautionnement et copies | 2.00 |
| Assistance au " " " | 1.00 |
| Honoraire sur " | 8.33 |
| Examen du " | 2.33 |
| Examen Retour d'huissier | 1.00 |
| Examen bref et dossier | 1.50 |
| Comparution | 1.00 |
| Communie. Comp. Intimée | 1.00 |
| " demande de griefs | 1.00 |
| Griefs & Copies | 6.00 |
| Prod. Griefs | 1.00 |
| Demande de réponses et copies | 1.50 |
| Prod. Demande | 1.00 |
| Examen réponses produites | 1.00 |
| Assistance pour obtenir dossier | 1.00 |
| Extrait du dossier | 9.33 |
| Assistance pour remettre dossier | 1.00 |
| Factum | 14.00 |

67.99

P23/E2,98

-2-

61.99

| | |
|--|-------------|
| Copie pour Imprimeur | 4.66 |
| Coll. de la preuve, 3900 mots à 6 \$ | 2.60 |
| Prod. factum | 1.00 |
| Obt. Factum Intimée | 1.00 |
| Communicat. de l'insC & Avis | 2.00 |
| Assist. 24 Mars 1892 | 1.50 |
| Assist. quand l'audition, 24 et 26 Mars 1892 | 3.00 |
| Assist. à l'audition | 1.50 |
| Audition | 25.00 |
| Asist. en Cour | 1.50 |
| Asist. quand jugement | 1.00 |
| Assist. quand jugement. | 1.00 |
| Assist Jugt final | 1.50 |
| Retransmission du dossier | 3.33 |
| Mémoire de frais | 2.50 |
| Copie du mémoire | 1.50 |
| Motion distraction | <u>1.50</u> |
| | 118.08 |

DEBOURSES.

| | |
|----------------------------|-------------|
| Bref et copie | 16.00 |
| Cautionnement | 3.50 |
| Transcript | 8.50 |
| Retour d'huissier | 2.50 |
| Griefs | 12.00 |
| Factum | 10.00 |
| Imp du factum 27 p. à 1.00 | 27.00 |
| service d'huissier | 1.00 |
| Motion distraction | 2.00 |
| Jugt et taxe | <u>2.00</u> |
| | 202.08 |

(Notre mémoire)

(Signature) Berthe Lafontaine & Turgeon
Avecats de l'Appelante.

ent - 4
204.10

P23/E2,98

-3-

A Messieurs Laflamme, Madore, Cross et Larechelle, avocats de l'Intimée.

Messieurs.

Avis vous est donné que nous présenterons le mémoire de frais ci-dessus pour taxation, au Greffeier des Appels, en son bureau, au Palais de Justice, à Montréal, Vendredi le dix sept Juin courant à onze heures de l'avant midi.

Montréal 14 Juin 1892

(Signé) Béique, Lafontaine & Turgeon

Avocats de l'Appelante.

(Vraie copie)

Béique, Lafontaine & Turgeon

Avocats de l'Appelante.

Reçu pacialement du maire de frais ci-haut, sans préjudice au ~~intervenant~~ de ju
daine —

Montréal Sept. 1892
Béique Lafontaine & Turgeon
Avocats de l'Appelante

P23/E2,98

No 318

Cour du Banc de la
Reine. En appel
Montreal

L'Union des Abattoirs
Appelante

La Ville de St. Denis
Intimée

Mémoire le frais

Copie

P23/E2,98



District of Montreal Superior Court

No. 66. Ex parte.
La Ville de St. Henri
Petitioner

Bill due Mess^r Madore & La Rochelle
Atts. of the Petitioners under Recd. of
the 23rd January, 1893 - "Ratifiant
et confirmant le plan de la rue
Notre Dame dans la Ville de St.
Henri."

am 30^t. Certif. of the deposit of the plan. \$ - 30
Véte for Hormol. confirmation

| | | | |
|----------------------|---|-----------|-------|
| jeanne | - | - | 1.00 |
| cafe La Patrie | - | - | 9.00 |
| Le Gazette | - | - | 6.75 |
| Montreal Herald | - | - | 5.00 |
| Le Canadien | - | - | 6.75 |
| | | Atts fee. | 35.00 |
| Copys. just. or site | | | 4.00 |
| Fee preparing Bill | | | 1.00 |
| Certif. | | | .90 |

Certified and taxed at the sum
of Sixty Nine -

dollars and Seventy cents

Montreal

3 feb. 1893

M. Wernick dep^r

98°.

\$ 69.70

20

P23/E2,98

District of Montreal Superior Court



No. 66.

Ex parte.
La Ville de St. Henri
Petitioner

Bill due Mess^rs Madore & LaRochelle
Atto^rs of the Petitioners under Pro^c. of
the 13 January, 1893 - Ratifiant
et confirmant le Plan de la rue
Notre Dame dans la Ville de St.
Henri.

du 30th Certif. of the deposit of the Plan. \$ - 30
Recd for Homol. confirmation

Le Jeune - - - - - 1.00

Paid La Patrie - - - - - 9.00

" The Gazette - - - - - 6.75

" Montreal Herald - - - - - 5.00

" Le Canadien - - - - - 6.75

Atto^rs fee. 35.00

Copy of first or int. 2.00

Fee preparing bill 1.00

Certif. - .90

Certified and taxed at the sum

of Sixty Nine -
dollars and Seventy cents
Montreal 13 Feb: 1893

\$ 69.70

M. Wernick dep^r
W.

P23/E2,98

(N.66)

e. J. Montreal

Ex parte

La Ville de
St. Henri -
R^titionair

Bill on fed. of Ratifi-
cation of the plan of
Notre Dame st. in the
town of St. Henri

813243

Madore &
La Rochelle

District of
Montreal & Superior Court

No. 1886. Ex parte
La ville de St. Henri -
for Ratif. of title

Bill due Messrs. Madore & LaRochelle
Atty. of the P.B.L. under dat. of the 3 Octo.
1892 Ratifying Title Deed.



| | |
|--|------------|
| Petition for Ratification | \$ 8.00 |
| said off. Gazette | - 21.38 |
| 2. Ratif. notices & posting same | 4.50 |
| 1. Certif. of Search | 4.55 |
| | Atty 25.00 |
| C.P.Y. of gazette | 4.00 |
| Fee preparing bill | 1.00 |
| Certif. | .90 |
| Fee on demand for Ratif. 6.00 paid in addition 1/2 | 7.00 |

Bill upon commencement proceedings
had upon distribution of monies - Second time
Report of Dist'r'l. Homol. - 1 feb. '93
& Atty in Motion - 10.00

certified taxed in favor of the Atty of
the P.B.L. under above proceedings at
Eighty dollars and
form up to the sum of Ninety four
dollars 3/4.
Montreal 13 feb. 1893
John Wernick
John Wernick
8.20
129.53

90°

P23/E2,98

28 April
5744.2r

No. 1686

t.f. Montreal

686
8 hours

La Ville de St. Henri
etc. for Ratification
of Title

1100 - 300 = 800
Wages 2817.5
Over 46.

Eduard Lapointe
Jac. Walker
Intermittences
r.

Bill upon
Ratif. of Ville

Bill on
but segt. pieces of paper

Madame La Rochelle
264

10.
8.
1.
27. Wtu
8.10 dpt
8.10 copy off H. & ref. etc.
54.20

P23/E2,98

District of Montreal Superior Court

The Town of St. Henry
Petr

and
LaPointe & Walter
Prop.

Bill due Madam Rockell,
attorneys for the Town of St Henry,
on distribution -

For an petition & fee 11.
Fee - 8.

Audit of debt in court - 29.

Paid on copies of Jks & register. \$ 8.20
54.20

MS: Vide mémoire précédent,
au bas : -
MSL

District of
Montreal Superior Court

No 2586

Mesme. Simonoff
La visee de M. Henri
Xefal

Contested

Pil du Messier Madore & Lachelle
attys. of the deft. underpaid
reqd: 19 June 1893 dis-
missing action with costs

Action for \$692. 52

| | |
|--------------------------------|-----------------|
| Rec'd service | \$ 4. 80 |
| Ins. Eng: - - | 1. 30 |
| Notice | - .30 |
| <u>-.30</u> - Ins. Merits 3.30 | 3. 60 |
| Eng: fee | 15. 00 |
| Merits fee | 12. 00 |
| Atty | 50. 00 |
| Judg. | -. 90 |
| Preparing bill | 1. 50 |
| Certif. | -. 90 |
| | <u>\$93. 90</u> |

P23/E2,98

n°2596

s.f. Monteal

Mesime Simard

s. pell

La ville de
St. Henri

de fait

Ville aqst.

pell

SB243

Madame La Rochelle

District of
Montreal Superior Court

No: 146 P. Beaudoin
Def^t
La Ville de St. Henri
Def^d

Contested Case due Mess^r Madore & Co Atty
of the City of under Jus. rend.
22 feb. 1893 dismissing action
sans prais & declairant la defau-
deuse proprietaire des dites rues

| | |
|----------------------|-----------------|
| appearance | \$ - 30 |
| Debt & service | 7.80 |
| Fees print admission | 20.00 |
| Mr. Meits | 3.00 |
| Meits fee | 12.00 |
| Atty | 50.00 |
| Jur - | .90 |
| Fees preparing brief | 1.50 |
| Certif. | .90 |
| | <u>\$ 96.40</u> |

P23/E2,98

No. 176

t.f. montreal

P. Beaudoin
et pef

La Ville de St-Henri
— pef

Bill due
Atty & pef

813243

Madore & La Rochelle

P23/E2,98

District of
Montreal Superior Court

No 1883

Ex parte
La ville de St. Henri
Petitioners for
Ratif. of title



Bill due Mess^r Madore No atty
of the Petitioners under Judg: recd 18th
February 1893 confirming title deed

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Paid an deposit of do for notices | 18.00 |
| Paid Off Gazette - | 21.96 |
| - Paidiff for notices | 4.00 |
| - Certif. of searches - | ~-- |
| - Petition for Ratif. of title | 2.00 |

| | |
|-----------------------------------|-------|
| Atty | 35.00 |
| Paid copy & print | - .90 |
| - preparing title | 1.00 |
| - Certif. | 1.30 |
| Fee on demand for Ratif. of title | 6.00 |

180.76

Certified and taxed at the sum

of Eighty ~~~

dollars and Sixteen cents

Montreal 3 feb. 1893

M. Wernick Lepre.

130

P23/E2,98

No 1883

s. f. montreal

Ex parte
La ville de pt^e
Henri - Et^r
fratris: f. ville

Alex. Desveaux

Plie & castor ad
Hs. fratris: f.
ville -

83243

Montreal

P23/E2,98

Tours duzane de la Reine
(En Appel)

Tno 318

L'Union des Abattoirs de Montréal
Appelante

La ville de St Henri
Intimée

Tours des frais dus
à Messieurs Thadore Charochelle
Avocats de l'Intimée sur jugement
Réformé avec frais en appel contre l'Intimée
le 8 Juin 1892

| | |
|--------------------------------|-------|
| Assistance & Instructions | 400 |
| - pr. Enam. le fier. | 100 |
| - au Courrouxement | 100 |
| Honoraria | 835 |
| Enam. le | 235 |
| - Retour d'Huissier | 100 |
| " Brig. dossier | 150 |
| Compétition | 100 |
| Communication. Comp. Appel. | 100 |
| Den. de Grips & Copies | 100 |
| Produire Demande | 100 |
| Enam. Grips produits. | 100 |
| Communication. Den. de Repores | 100 |
| Repores & copies | 600 |
| Produire Repores | 100 |
| Assist. pr. obt. dossier. | 100 |
| | <hr/> |
| | 33.66 |

5
25

P23/E2,98

| | | |
|--------------------------|---|-------------------|
| | | 33.66 |
| | Extraire du dossier | 9.33 |
| | Assist. pr. remettre dossier. | 1.00 |
| | Facture | 14.00 |
| | Copie pour Imprimeur | 4.66 |
| | Coll. de la preuve 1000 mots à 6% / | 1.00 |
| | Prod. facture | 1.00 |
| | Obtenir facture. Appel. | 1.00 |
| | Inscription Avis & Copies. | 3.50 |
| | Prod. avis | 1.00 |
| | Dossier en 2 ^e Mars Mai 1891 | 7.50 |
| 15, 16, 24, 26 Mars 1892 | ao en Nov 91 Janv ^{Feb} 1892 | 7.50 |
| | do en Cour quand l'Audition | 6.00 |
| | " à l'Audition | 1.50 |
| | Audition | 25.00 |
| | Dossier quand jugé. | - |
| 16 mai 1892 | " en Cour | 1.50 |
| 21 " " | " quand Jugé. | 1.00 |
| 8 juillet " | " " | 1.00 |
| | " Jugé final | 1.50 |
| | Retenue mission du dossier | 3.33 |
| | Mémoire défens | 2.50 |
| | Copie du mémoire | 1.50 |
| | | <hr/> |
| | | 129.98 |
| | | 52.33 |
| | | 77.65 |
| | | 50.50 |
| | | 128.15 |
| | 52 | |

P23/E2,98

Déboursés

139.98

| | | |
|---------------------|------------|--------|
| Compartitions | 900 | |
| Réponses | 250 | |
| Factures | 1000 | |
| Imp. d'affaires | - | |
| 25 ppp 100 | 125.00 | |
| Services d'Assassin | <u>400</u> | 50.50 |
| | | 180.48 |

P23/E2,98

le BR
En appel

Union Abattois

Ville St Denis

memoire de frais

LB 243

M. M. Madore Cie

District of
Montreal & Superior Court

(R.500) La Ville de St. Henri
PEP
Philippe Vincent
Defd.

Mil due Messr Madore & Larochelle.
Attn. of the PEP. under his. recd :
29 Janv 1898 - dismissing action with
Costs

Contested

| | |
|----------------------------------|---------------------|
| Unit copy 1.90 Bef 1.25 | \$ 3 . 15 |
| Return | 3 . 30 |
| Demana d'Appeal | - 30 |
| Repls. 30¢ Mil Squ. 30¢ | - 60 |
| Notice at Squ 30¢ | - 30 |
| Notice at Repls. of defendant | - 30 |
| of Squ 30¢ | - 30 |
| Paid dep. of P. Vincent - | 1 . 00 |
| Fee cross Exam of 4 witnesses of | |
| Defd. over 3 @ 1.00 | \$ 1 . 00 |
| Attu | 3/0 . 00 |
| Yes - | - 50 |
| Keep repairing office | 1 . 00 |
| Cerat. | - 50 |
| Etc: fee 50¢ Mails fee 80¢ | \$ 4.83 . 55 |
| | <u>\$ 4.83 . 00</u> |
| | \$ 61 . 55 |

P23/E2,98

No 500

C. J. Montreal

La Ville de
St. Henri
P.M.

Philippe Vincent
Defd

Mme ap't
PLF: action
dismissed

SB 243

Marie & Brochelle
Atta

P23/E2,98

Province de Québec
District de Montréal Cour Supérieure

La Ville de St-Henri
à Requête en Expropriation
De M.R. Moseley
Propriétaire

Mémoire de frais dus à Messrs Madore &
La Rochelle, avocats de la Ville de
St-Henri.

1891

| | | |
|--|---|--------------|
| | A Instructions, examen des plans & | |
| | description de propriété | 20.00 |
| | Avis à offrir au Propriétaire | 10.00 |
| | Signification | .70 |
| | Requête pour nomination d'arbitre | 10.50 |
| | Reception & examen de refus | 2.50 |
| | " avis de nomination au 3 ^{me} arbitre | |
| | épreuve sérment - | 2.25 |
| | " avis à J. Jacob de prêter serment & sign | 1.50 |
| | de " Walbank " | 2.25 |
| | de " J.L. Brodie " | 2.25 |
| | Serment de J.L. Brodie | 1.00 |
| | " J. Jacob - | 1.00 |
| | " Walbank | 1.00 |
| | Avis de visite des lieux pour | |
| | le 21 Dec 91 - & signification | 2.25 |
| | Avis aux arbitres & propriétaires | 2.50 |
| | Visite des lieux - | <u>10.00</u> |
| | | \$ 69.70 |

Dec 21 -

D H H I A

P23/E2,98

Dec 22.

Montant Rapporté \$ 69.70
A Assistance à assemblée des arbitres d'ajournement de la sentence. 5.00
" Avis à Haebank de poster serment & choisir 3^{me} arbitre 2.25
" Do à Jacob - 2.25
" Avis aux arbitres de se réunir au bureau de Madore & Cie pour fixer jour de visite des lieux 4.00
\$ 83.20

(Notre Mémoire)
Madore & La Rochelle
Avocats de la Ville de St-Henri

C.S. 97

La Ville de St-Henri
En Espèces

D^e M.R. Mooney
Propriétair^e
Mémoire de frais

83.20

P23/E2,98

Province de Québec
District de Montréal Cour Supérieure

La Ville de St-Henri
& En Expropriation
Gelle Robertson, chal,
Propriétaire

Mémoire de frais dus à Messrs Madore &
La Rochelle - Avocats de la Ville de
St-Henri.

| | |
|----------------------------------|-----------|
| A Instructions, examen des plans | |
| & description de Propriété - | 20.00 |
| " Offres, avis & nomination | |
| S'arbitres & signifi | 11.50 |
| Reception & examen de refus - | 2.50 |
| Requête pour nomination | |
| S'arbitres - | 10.00 |
| Signification | 2.50 |
| Liste d'exhibits - | 30 |
| Avis de proc: (Signification) | <u>30</u> |
| | \$ 47.10 |

Notre Mémoire
Madore & La Rochelle
Avocats de la Ville de St-Henri

P23/E2,98

C.S.M

La Ville de St-Henri
En Expropriation

Dale Robertson et al
Propriétaires

Mémoire de frais

Province de Québec
District de Montréal

1re 2006

Cour Supérieure

La Ville de St-Henri -
Demanderesse
Joseph Martin -
Défendeur

Mémoire de frais des deux Avocats
de la demanderesse sur jugement du
19 décembre 1891, déboutant l'acte
avec dépens.

| | |
|---|--------------|
| Bref & Copie | \$ 2.10 |
| Frais d'huissier | 1.45 |
| Rapport | 3.30 |
| Paie sur acte de faits de réponse à l'exception | 1.80 |
| Honoraire sur admissions comprises | 10.00 |
| sur inscription pour enquête à vente | 1.80 |
| sur motion pour substitution | 1.00 |
| Honoraire d'enquête | 5.00 |
| Préparation du mémoire de frais | 1.00 |
| Copie de jugement | 0.60 |
| Certificat de frais | 0.60 |
| Honoraire des Avocats | <u>30.00</u> |
| | \$ 53.95 |

P23/E2,98

N° 2006
Cour Supérieure
Montreal

La Ville de St-Henri
Demandeur
Joseph Ibartiu
Défendeur
Mémoire de frais
des avocats de la
Demandeuse
versus

813-243

Mess^{rs} Madore & en

P23/E2,98

Province de Québec y Cour Supérieure.
 District de Montréal

No 1496-

de R. Barrette
 demanderesse
 La Ville de St-Henri -
 Défenderesse

Mémoire de frais du aux avocats de
 la défenderesse sur les procédures par eux
 faits jusqu'à ce jour dans la présente
 Cause -

| | |
|-----------------------------------|----------------|
| Payé sur dépense | \$6.00 |
| Honoraire d'enquête - | 10.00 |
| Préparation du mémoire de frais | 1.50 |
| Certificat de frais - | 0.70 |
| Honoraire des avocats - | <u>40.00</u> |
| | <u>\$58.20</u> |
| Signification de comparution | 0.30 |
| Payé sur Acte de faits & réponses | <u>1.00</u> |
| | <u>\$59.50</u> |
| May 18/92 - au Tc - | 50.00 |
| | <u>9.50</u> |

P23/E2,98

N^o 1496
Cour Supérieure
Montreal

de R. Barrette -
Demande

La Ville de St-Henri
Demande

Mémoire de frais
des avocats de la
Défenderesse -

Bal^c due #9.50

L.B 244
Mesrs Madore 25^{es}

P23/E2,98

N^o 1496
Cour supérieure
Montreal

de R. Barrette -
Demande
La Ville de St-Henri
Défendue

Mémoire de frais
des Avocats de les
Défenderesse -

Bal^e due #9.50
L.B 244
Meurs Madore 20^e

Province de Québec
District de Montréal Cour Supérieure

La Ville de St Henri
Requête en Expropriation

de Mary R. Moscley
Propriétaire

Mémoire des frais de Messrs Padoe &
La Rochelle, Avocats de La Ville de
St Henri

1893

| | | |
|---------|--|-----------------------------|
| Janv 23 | Instructions, examen des plans & | \$ |
| | description de la propriété - | |
| | | 20.00 |
| | Offres avis & nomination d'arbitre | 10.00 |
| | Signification | .70 |
| Fev 28 | Avis à J.L. Brodie 3 ^{me} arbitre, de sa nomination & de se faire asservement | 1.50 |
| | Avis semblable à Mr Wallbank - | 1.50 |
| | " " " E. Gosselin | 1.50 |
| | Significations (3) | 3.75 |
| | Requête pour nomination d'arbitre (avertissement) | 10.00 |
| Mars 11 | Avis aux arbitres | 1.50 |
| | Significations | 2.00 |
| 13 | Assistance à examen | 10.00 |
| | Rédaction de serment (J.L. Brodie) | 1.50 |
| | " " " (E. Gosselin) | 1.50 |
| | " " " (Wallbank) | 1.50 |
| | Payé pour assermentation | .75 |
| 21 | Assistance devant les arbitres | 10.00 |
| | Frais de voyage - | |
| | Porter | <u>75</u> <u>\$78.45</u> |

P23/E2,98

| | <u>Montant Rapporté -</u> | <u>\$ 78.45</u> |
|-------------------|---|------------------|
| <i>Mars 24</i> | <u>Assistance devant les arbitres</u> | |
| | <u>d'examen de témoins</u> | <u>10.00</u> |
| | <u>Frais de voyage -</u> | <u>.50</u> |
| <i>28</i> | <u>Assistance devant les arbitres rc.</u> | <u>10.00</u> |
| | <u>Frais de voyage -</u> | <u>1.00</u> |
| <i>29</i> | <u>Assistance devant les arbitres rc.</u> | <u>10.00</u> |
| | <u>Frais de voyage -</u> | <u>1.50</u> |
| <i>Avril 28</i> | <u>Avis à E. Gosselin</u> | <u>1.50</u> |
| | <u>Signification</u> | <u>1.25</u> |
| <i>17</i> | <u>Avis d'assemblée d'arbitres</u> | <u>1.50</u> |
| | <u>Signification</u> | <u>2.75</u> |
| <i>21</i> | <u>Avis rc -</u> | <u>1.50</u> |
| | <u>Signification</u> | <u>2.25</u> |
| <i>Mai 1</i> | <u>Assistance à l'Hôtel de Ville</u> | |
| | <u>pour procéder</u> | <u>10.00</u> |
| | <u>Frais de voyage -</u> | <u>1.50</u> |
| <i>3</i> | <u>Assistance à une séance d'arbitres</u> | <u>10.00</u> |
| | <u>Frais de voyage -</u> | <u>1.50</u> |
| <i>27</i> | <u>Avis rc -</u> | <u>1.50</u> |
| | <u>Signification</u> | <u>1.75</u> |
| <i>30</i> | <u>Assistance à séance d'arbitres à</u> | |
| | <u>d'examen de témoins</u> | <u>10.00</u> |
| | <u>Frais de voyage -</u> | <u>1.50</u> |
| <i>Juin 5</i> | <u>Avis aux arbitres -</u> | |
| | <u>Signification</u> | <u>2.25</u> |
| <i>9</i> | <u>Dépenses de voyage à St-Henri</u> | <u>1.00</u> |
| <i>Juillet 13</i> | <u>Avis aux arbitres</u> | <u>1.50</u> |
| | <u>Signification</u> | <u>1.75</u> |
| <i>5</i> | <u>Assistance à séance d'arbitres</u> | |
| | <u>d'examen du témoin L'Amie</u> | <u>10.00</u> |
| | | <u>\$ 177.95</u> |

| | | | |
|--|--|--|-------------------|
| | | | A |
| Juillet 6- | | Montant Rapporté - | \$ 177.95 |
| | | Avis aux avocats de la Propriétaire | 1.50 |
| | | Signification | .50 |
| 10 | | Assistance à séance d'arbitres | 10.00 |
| Sept 1 | | Avis aux arbitres | 1.50 |
| | | Signification | 1.75 |
| | | Audition de la cause devant les arbitres & argumentation - | 10.00 |
| | | Honoraires | 80.00 |
| | | Requête pour taxation de mémorial de frais & assistance & taxation - | 10.00 |
| | | Certif. of Costs | \$ 293.20 1.30 |
| | | (Notre Mémoire) | <u>\$ 294.50</u> |
| | | Madore & LaRochelle | |
| | | Avocats de la Ville de St Henri | |
| Certified and recd according to the Recd above. Lesd avocats demandent que le mémorial soit taxé au montant de deux cent quatre vingt treize. | | | |
| <u>H. M. Merrick</u> Sept 1. | | | |
| Au Protonotaire de cette Cour: | | | |
| L'Humble requête des soussignés expose ce qui suit: | | | |
| Ils sont en celle cause les avocats de la Ville de St Henri. | | | |
| Ils ont droit aux Honoraires pro- fessionnels et déboursés mentionnés au mémorial ci-dessus | | | |
| Pourquoi les requérants concluent ce que le dit mémorial soit taxé à la somme de deux cents quatre vingt <u>treize</u> | | | |

P23/E2,98

N^o 95
Cour Supérieure
Montréal

La Ville de St Henri
Requérante
en Expropriation

D^r M. R. Moseley
Propriétaire

Mémoire de frais
et Requête

Treize piastres et un centin.

Montreal, 16 Septembre 1893

M. Racine & La Roche
Avocats de la Cie

de St Henri

Montreal, 15 Septembre 1893

La Ville de St Henri

et

*Madame & La Rochelle Dr
avocats*

1893

| | | | |
|---------|----|--|-----------|
| Janv. | 27 | A Examen du protéé de Mr Lemoine d'opinion sur sa réclamation | 5 00 |
| Février | | " Requête au Gouvernement Fédéral (Comité Chemins de fer (2 copies) et un | 12 00 |
| " | 21 | " Consultation au sujet du règlement pour taxe d'affaires | 3 00 |
| | 27 | " Consultation & Correction du projet de règlement pour imposer taxe d'affaires | 15 00 |
| Mars | 10 | " Opinion écrite sur la prescription de la réclamation de la Ville de St Henri contre les propriétaires pour le coût de la construction des canaux d'égoûts - | 10 00 |
| | | " Voyage à Ottawa pour argumenter devant le Comité des chemins de fer - | 35 00 |
| | | " Frais de voyage - | 12.50 |
| Avril | | " Preparation & rédaction d'un projet de règlement pour accorder un bonus de \$ 20000. à la Merchants Manufacturing Co. Entrevue avec Mr McLean, avocat de la Cie & diverses discussions projets de règlement & corrections - | 45 00 |
| | | | \$ 137 50 |

| | a Montant Rapporté | \$ | 137 50 |
|---------|--|--------------|--------|
| Mars 29 | " Assistance au Conseil & corrections de règlement M. M. Co - | 10 00 | |
| Avril 4 | " Assistance au Conseil | 10 00 | |
| | " Frais de voyage - | 1 50 | |
| 5 | " Assistance au Conseil | 10 00 | |
| | " Frais de voyage - | 1 50 | |
| | " Préparation & rédaction d'un projet de règlement pour emprunter \$150.000. corrections de | 80 00 | |
| | " Voyage à Ottawa pour argumenter devant le Comité des Chemins de fer - | 40 00 | |
| | " Frais de voyage etc. | <u>12.50</u> | 52 50 |
| Mai 19 | " Opinion sur le droit de la Ville de St Henri à avancer à la Citizens Light & Power Co \$7000.00 & sur la manière de faire cette avance | 10 00 | |
| 20 | " Opinion sur les droits de la Ville de St Henri, contre les épiciers en gros de la Cité de Montréal, qui vont prendre des ordres dans la Ville de St Henri, pour délivrer ensuite les marchandises commandées | 10 00 | |
| 21 | " Examen du projet d'acte pour la vente avec faculté de revoir par la Citizens Light & Power Co à la Ville de St Henri, ainsi que du projet de bail & consultation avec le Rec. Pres. & le notaire Bissonnette | 10 00 | |
| | | \$ 333 00 | |

P23/E2,98

| | | | | |
|--------|--|-----------|-----------|--|
| | | | | |
| Mai 22 | A Montant Rapporté | | \$ 333 00 | |
| 13 | " Balance de frais payée à J. A Ch-Julien. Avocat, mme Chemin vs Ville de St-Henri | 4 05 | | |
| 29 | " Montant des frais sur motion payés à A. Leblanc avocat ^{mme} Lemaine vs Ville de St-Henri | 27 00 | | |
| Jun 7 | " Entrée avec le Secrétaire Trésorier au sujet de l'ouverture de la Rue Atwater & examen des documents s'y rapportant & préparation d'un projet de résolution pour autoriser la passation d'un marché à cet effet, consultation en outre au sujet des moyens à prendre pour ravoir les instruments s'Ingenieur Civil prêter à Pinard et mis en gage. | 12 00 | | |
| 13 | " Préparation d'une résolution pour exempter de taxe la Corporation "Fairbanks &c" à entrée avec M.M. Greenshields &c à ce sujet | 8 00 | | |
| 28 | " Examen d'un projet carrier de résolution pour exemption de taxe à "Fairbanks &c" préparation de réponses aux questions faites par la Cie s'assurance contre les acci- dents et le Brûlure - | 4 00 | | |
| 29 | " Entrée avec le représentant de "Fairbanks &c, & le Pro-maire | \$ 388 05 | | |

P23/E2,98

| | | |
|-----------|---|-----------|
| Juin 29 | A Montanh Rapporté au bureau de M.M. Greenshield & Cie au sujet de l'exemption de taxe | \$ 388.05 |
| 30 | " Préparation d'un nouveau projet de règlement pour protéger l'abatage privé dans les limites de la Ville de St Henri. | 4.00 |
| " | " Pas à demander à l'Hôtel de Ville pour assister à la séance du conseil, "pas de séance faute de quorum" | 10.00 |
| juillet 5 | " Fairbanks & Cie - Examen d'un nouveau projet de résolution pour exemption de taxe, traduction & copie au Typewriter. | 7.00 |
| " | " Assistance au Conseil | 3.00 |
| " | " Frais de voyage | 1.00 |
| 7/18 | " Frais de voyage à Ottawa, Hôtellerie etc - | 12.50 |
| " | " Honoraria sur assistance au Comité du chemin de fer au Conseil Privé | 35.00 |
| 25 | " Consultation au sujet des Rues terrain Latauvert | 47.50 |
| " | " Préparation d'un warrant à être signer par le Maire & le Sec-Tres pour la vente de la propriété Riel | 2.00 |
| " | " Préparation & rédaction d'une résolution autorisant la mise en vente de cette propriété & autorisant aussi le Maire & le Sec-Tres à émettre leur mandat au Sheriff pour cette vente - | 10.00 |
| | | 5.00 |
| | | \$ 487.55 |

P23/E2,98

A

Montant Rapporté # 487 55

| | | |
|---------|---|-----------|
| Août 3. | A. Examen de la sentence contre Dame Smart & approbation du projet de compromis | 2 00 |
| Sept 13 | " Entrevue avec le notaire Bisson- nette, examen du certificat du bureau d'enregistrement dans l'affaire de la propriété Moseley entrevue avec l'avocat du Macmaster Institute, examen & approbation d'un projet de pro- curation pour donner mainlevé à hypothèque & approbation définitive d'acte de vente - | 10 00 |
| | | \$ 499 55 |

100
37 50

P23/E2,98

No 5447a
Différents états de
comptes de J. Allard
depuis 1892 au mois
Septembre 1893
Septembre 1893

P23/E2,98

No 54158
Demande d'une
réduction de taxe
Jean Bay Corbin
rebâti dans en neuf

15 Sept 1893

St. Boni de Montréal.

15 Sept 1893

A Monsieur le Maire & à
M. M. les Conseillers.

Mesieurs,

Voyant que depuis
le Mois de Mai dernier sur
les N^e Officiels 3000 \$ depuis le
Mois de juin aussi dernier sur
le N^e Officiel 1988 qu'une mai-
son privée abou que je suis pour
rebâti le tout en neuf; j'espere

P23/E2,98

quelques réductions raisonnables me
sera faite sur mes taxes, et lorsque
espécielle justice me sera rendue
en cette occasion,

Si je demeure
Votre tout dévoué
Benjamin Gohier
par Dame ^{Mme} Gedue

P23/E2,98

H. SANCHE, L. L. B.
Résidence
1145 RUE BERGER,
Côte St-Louis.

J. B. BISSONNETTE, L. L. B.
Résidence
3532 RUE NOTRE-DAME,
St-Henri.

Sanche & Bissonnette

« AVOCATS »

No. 15 RUE ST-JACQUES,

Montreal, 15 Septembre 1893

M. Jules Beauchamp
Secrétaire de la ville de
St-Henri

Monseigneur

Si je n'ai pas acquitté le
crédit de taxes que vous m'avez
déjà envoié c'est parce que je
ne me crois pas votre débiteur.

J'ai déjà eu l'honneur de vous in-
former que si je ne fais pas un
bureau d'affaires à St-Henri com-
me vous levez d'ailleurs dans
la Couranture.-

Je remercie d'avance un
délai que vous avez bien voulu

5 4 4 4

P23/E2,98

Un accord pour me promouvoir
et vous faire être parfaitement à
votre aide de ce côté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
votre très dévoué

J. B. Bissoneau

N° 3149

Lettre de J. B.
Bissoneau
avocat-expresseur
de George-Tarre
d'Appartement
Renard
le 16 Sept 1898
J. B.

P23/E2,98

GRAND TRUNK RAILWAY COMPANY OF CANADA

GENERAL MANAGER'S OFFICE

3 4 3 5.

LAND DEPARTMENT.

MONTREAL,

15th September 1893

Jules Beauchamp, Esq.,
Secretary-Treasurer,
St. Henri.

Dear Sir,-

-St.HENRI LANDS-

-G.T.R.CO.TAXES.-

With reference to this matter, and the interview Mr Little of this office had with you this afternoon. I beg to present the case of the Railway Company for a reduction of the amount of assessment.

It is true that the assessment is the same as that of a few years back, and that the Railway Company has not objected to it, but the Railway Company was not aware until this year that the 3 1/2 acres vacant land, assessed separately by the assessors, were already included in the 27 1/2 acres of roadway.

I had the acreage again made out, with the result, as stated, that the Roadway contains

24 acres

add the 3 1/2

3 1/2 :

27 1/2 :

All that the Railway Company ask with regard to this is that the item ~~xx~~ in the assessment of \$55,000 on 27 1/2 acres be reduced by the value of the 3 1/2 acres, and an amended account for taxes be made as to that item.

2.

As to the Buildings,

The Assessors have valued them as under (1st column)
the Railway people value them as under (2nd column) :

| | <u>Assessors Valuation.</u> | <u>Railway Company's Valuation.</u> |
|-----------------------|---------------------------------|---|
| Oil Shed | \$3,000 | \$2,000 |
| Bridge House | 1,000 | ,800 |
| Station | ,700 | ,700 |
| Semaphore signalhouse | ,500 | ,100 |
| | <u>\$5,200</u> | <u>\$3,600</u> |
| Difference | 3,600 | |
| | <u>\$1,600</u> | |

I am informed that the Assessors valuation of the three items, more especially ~~of~~ the signal house, are too high.

Will you please lay this letter before your Council at its first ordinary meeting.

I ask the Council's favorable consideration in the matter.

Yours truly,

*R. P. Beaumont
P. Thivierge*

P23/E2,98

N^o 5450

Littérature
Sergeant
Manager du
Grand Bistro
Re Evaluation
très rapide sur
leur tenue de
ville

116 Sep 1893

Yves

P23/E2,98

J. A. C. MADORE, B. C. L.

M. G. LA ROCHELLE, B. A.

Madore & La Rochelle,

Avocats, Procureurs, Commissaires, etc.

TELEPHONE 9227.

BOITE P. O. 1157.

Batiere, New-York Life, Place d'armes.

Montreal, 20 Sept., 1893

M. J. Beauchamp,
Secrétaire trés,
Ville de St. Henri.

Cher Monsieur -

Nous vous adressons sous pli un état de compte, fait en despiées justificatives reliées suivant l'ordre indiqué au bas état général -

L'Union des Battants doit présenterment la taree d'une année, qu'elle garde en attendant le fin débent canadien.

Vous nous obligeriez beaucoup en demandant au plus tôt le compte, et nous faisons parvenir la balance à votre convenance -

Bien avouez =

'Madore & La Rochelle'

No 5451
Madame & Laroche
Re Comptes des Abattois
20 Sept 93

P23/E2,98

P23/E2,98

Province de Québec) à une session du comité financier
Ville St-Henri (du conseil de la Ville de St-Henri, bas
de St-Henri au ministère des finances)

Dudit comité, mercredi, le 1^{er} Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize conformément à la loi à
laquelle il a été fait pour faire élection d'un
comité financier pour la ville de St-Henri
le maire Ferdinand Dagueais & M. M. les
conseillers L. M. Bégin, N. Gougeon, A. Prie
& Clément Lafleur formant un conseil
sous la présidence de M. le maire

Il est donné à St-Henri par résolution
du comité comme suit savoir :

Il est résolu que le Secrétaire envoie
une lettre à M. James Virtue lui dé-
mandant de vouloir bien être présent à
l'assemblée du comité financier du conseil
qui aura lieu mercredi prochain le 27
septembre à 8 heures de soixante minutes pour aviser des
moyens à prendre pour régler l'annuelle
si possible sur réclamation de la Ville de
St-Henri.

Et la seance est levée

Jules Bégin
secrétaire

F. Dagueais
maire

P23/E2,98

No 5452
Rapport de Compte
General
21 Sep 93

P23/E2,98

SE CHARGE
DES
Travaux d'Ingénieur
— POUR —
Chemins de Fer, Tramways, Boulies, Ponts,
Aqueducs, Canaux d'Egouts,
FORCE MOTRICE, A VAPEUR,
Hydraulique et Electrique.
• • •
EXPERTISES, ARBITRAGES, EXPROPRIATIONS.
BREVETS D'INVENTION
POUR LE
CANADA ET L'ÉTRANGER.

J. EMILE VANIER,
Ingénieur Civil et arpenteur Provincial

Ancien Elève Diplômé de l'Ecole Polytechnique
Ancien Membre du Conseil de la Société des Ingénieurs Civils Canadiens
Membre du Conseil de la Société d'Hygiène de la Province de Québec
Membre de la Société d'Hygiène de Paris
Professeur de Géodésie et d'Hydrographie à l'Ecole Polytechnique de Montréal, etc.

Bureau : 107, rue St-Jacques,

Montréal, 23 Sept. 1893

Jules Beauchamp Esq.

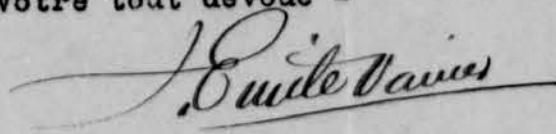
Sec. trésorier Ville de St. Henri

Cher Monsieur,

Je vous envoie ci-inclus la lettre de Monsieur Madore au sujet de la rue Harrison, laquelle vous m'aviez passée il y a quelque temps.

Le plan de la rue Harrison de St. Ambroise à Canal, a été dûment livré à M.M. Madore & La Rochelle les Avocats de votre Corporation. -

Votre tout dévoué -



Ingénieur Ville de St. Henri -

P23/E2,98

No 5453

J. E. Vancie letta
Re delivraison du
plan des Harmonies
à Jean de Madieu
23 Sept 93

Le plan des Harmonies à Jean de Madieu

versant à l'autre qu'il délivrera

auquel il a été demandé

qu'il soit délivré à la date fixée sur

l'ordre.

P23/E2,98

plainte en considération
et me croire votre
Sevitement

H. Chauvin

96 100
pas grand
moins de 100
pas de 100
pas de 100
pas de 100

St Henri
Sept 1893
A Mr Jules Beauchamp
Sec-Tres.

I y a quelque temps, je suis allé à votre bureau pour vous donner les raisons de mon retard à payer la taxe que vous exigez.

Comme vous n'y étiez pas votre assistant m'a dit de vous faire rapport par écrit. Il est vrai que j'ai vendu du foin, mais ce foin a été récolté par moi-même de sorte que je ne regarde pas cette vente là pour

5 4 5 5

P23/E2,98

un commerce.
En second lieu, j'ignorais
qu'il y avait une taxe
d'imposition à part celle
que je payais pour mon
épiceries.

Du moment que j'ai su
qu'il y avait une taxe
d'imposition, j'ai discontinué
de vendre.

Il y a plus de deux
mois que je n'ai pas
vendu de fromage et je
n'ai pas l'intention d'en
vendre, c'est pour cela
que je n'aimerais pas
à payer quinze piastres
pour rien.

Veuillez s'il vous
plaît prendre ma

P23/E2,98

J. A. C. MADORE.

M. G. LAROCHELLE.

Madore & LaRochelle,
Avocats, Procureurs, Commissaires etc.

Batisse : New-York Life, Place d'armes.

TELEPHONE 9227.
BOITE P. O. 1157.

Montreal 2 Octobre 1893

Jules Beauchamp Esq
St Henri
Cher Monsieur
Nous avons le
plaisir de vous informer
que ~~les~~ ~~dommages~~ ~~ont~~
été réimbués dans ce cas
où la ville de St Henri a-
vait été poursuivie en
dommages par suite de la
congélation des tuyaux
à l'eau, renvoyant les
actions avec dépens.

Bien à vous
Madore & LaRochelle.

P23/E2,98

No 5455
Madame Charochelle
re cause de la
congection des
tétys. renvoyée
à demander
2 Oct 93

Province de Québec à une assemblée du comité finance
 telle de St-Henri du conseil de la ville de St-Henri, tenue
 à St-Henri en lieu et place de l'assemblée
 du dit comité mardi, le troisième jour de
 octobre mil neuf cent quatre-vingt deux
 conformément à la loi, où laquelle assemblée
 sont présents soit nommés le maire H. D.
 Dagenais & M. le conseiller élément
 Lafleur, b. M. Parcier N. Gougeon, Etienne
 Faïsse, ainsi quels autres formant un comité
 sous la présidence de M. le maire.

Il est adopté la résolution
 des comités comme suit savoir -

10

~~Accordé~~ La charte de la ville de St-Henri
 Résolu que les comptes suivants soient
 acceptés savoir : Modon & Léveillé
 \$1951.12 - L. J. D. Tapineau \$62.80 - J. Guérin
 Lavoie \$121.40 - H. H. Forsey \$335.30
 P. Lemire \$5.75 - La vallette \$10. R. Hutchins
 \$1.50 - E. B. Martelot \$40 - S. Gougeon \$1.25 -
 S. Gougeon \$75.00 - John Martelot \$2.70 - Ode
 Star \$1.25 - H. C. Dupras \$54.00 - E. P. Murphy
 \$35.65 - J. A. Lebelot \$13.50 - L. A. Senecor
 \$27.00 - J. K. Ward \$111.85 - N. Lortie \$2.00
 E. B. Martelot \$5.50 - L. Robert \$6.00 \$109.82
 H. H. Forsey \$120 - H. A. Gosselin \$14.16 - Eugène
 Rock Dilliboy \$3.60 - E. W. Depew \$8.95 &
 \$15.26 - Canadian Rubber Co. \$10.95 H. C.
 Depew \$55.51 -

Et la séance est levée

Jules Beauchamp
Secrétaire

H. Dagenais
Président

P23/E2,98

No 52156

Rapport de Compte
Général

3 Oct 93

P23/E2,98

J. A. C. MADORE, B. C. L.

M. G. LA ROCHELLE, B. A.

Madore & LaRochelle,
Avocats, Procureurs, Commissaires, etc.

TELEPHONE 9227.

BOITE P. O. 1157.

Batisse : New-York Life, Place d'armes.

Montreal, 4 Oct 1893

Jules Beauchamp Eco
Sec Trs. Ville de St Henri

Cher Monsieur, in re Virtue vs St Henri

Comme il a été résolu d'offrir en règlement
de cette affaire, une somme de \$75⁰⁰ de les frais
d'une action de ce montant, savoir \$15.35, en
tout \$90.35. veuillez nous accorder dès demain
ce montant afin que nous puissions faire les
offres en question; sinon nous serons obligés de
plaire à l'action et les frais seront ainsi beau-
coup plus élevés.

Vos dévoués
Madore & LaRochelle

N.B.-

Veuillez donc ne pas oublier le montant
de votre compte. nous avons tenu
d'argent

Yves L.
M. L.

P23/E2,98

No 5457
Madame L'Amour
lettre re dame
Victor.
4 Oct 93

5458

P23/E2,98

J. A. C. MADORE, B. C. L.

M. G. LA ROCHELLE, B. A.

Madore & LaRochelle,
Avocats, Procureurs, Commissaires, etc.

TELEPHONE 9227.

BOITE P. O. 1157.

Batisse : New-York Life, Place d'armes.

Montréal, 4 Oct 1893

J. T. Beanchamp Esq
Sec.-Tresorier
Ville de St Henri

Cher Monsieur,

Vous trouverez ci-inclus le compte du Notaire Charet qui a été employé pour faire l'acte de dépôt de la sentence arbitrale dans l'affaire Moseley et pour faire faire signification de ces sentences, le notaire m'a communiqué son compte pour la transmettre.

Il m'a remis en même temps copie de la signification qu'il a fait faire par le Notaire Germain & copie de la signification qu'il a faite lui-même.

Je vous inclus le tout avec prière de vouloir bien lui faire passer son compte sous le plus court délai et le lui régler.

Je vous prie de croire
A. C. Madore

P23/E2,98

No 5455
Madame V Lanthelle lette
Re envoi des coupons
notam Chareel
4 Oct 1893

Au Conseil Municipal
de la ville St Henri

OCT. 4. 1893

Messieurs

Nous sous-signis,
propriétaires et résidants de la rue
St Jean et des environs, en la ville St Henri;
prenant en considération le progrès ra-
pide de cette partie de notre municipalité;
et l'urgence des améliorations qui doivent
faciliter les communications entre les
diverses rues, et par là même aider
au progrès de la ville; la facilité avec
laquelle nous pourrons à présent faire
de telles améliorations:

ceci considérant, nous prions hum-
blement votre conseil de pousser avec
activité le projet concernant le prolon-
gement de la rue St Jean jusqu'aux
limites Ouest de notre municipalité;
et vos requérants ne cesseront de
prier.

Edouard Leduc, Sr.

E. & J. Leduc

Leduc.

~~Mr. R. Paradis~~

Alfred Dev. Leduc & C^o.

Alfred Dev. Leduc

Wm. Decarie P^{re}mi

N. Endel

P23/E2,98

L. B. Gouelais J.P.
Ed. Richard J. P.
Goffe Lemoine
Joseph Lemoine
Fr. X. St-Denis
Fr. L. Gagnon

Sirius Jackapelle

A. L. Belle
H. M. Laroche
Gédre Normandin
L. Papineau 3547 Notre Dame
J. J. Bourdinas J.P.
D. Gravel 3485 N Dame
E. Turcotte
M. Henrich
J. P. Guérard
Joseph Villeneuve
Custache Langlois
Joseph Aubé
P. Gauzon 65 Walker Ave.
J. P. Guérard
Isidore Sauret
A. R. Dépecaas
Charles Dépecaas
Alfred Lachapelle
Jérémie Duglos
Leon Danse

Noms des propriétaires de la rue Delisle
qui ont signé cette liste Savoir:
Basile Boucher, menuisier
Joseph Chassé
Felix Labelle Epicier
Antoine Plamondon Légaré
Sylvestre Langlois dit Lachapell, commerçant
Napoléon Belair Fils Entrepreneur
Charles Desormeau
Joseph Landry
Désirée Rousseau
Jas Lacombe
Louis Poirier
A. Paquette
Damase Legault
Saline Plante
H. Lepine
C. Labatut
Angel Lanzon

P23/E2,98

N^o 5459

Requête

au Conseil Municipal

de la ville de L'Île-

Requête

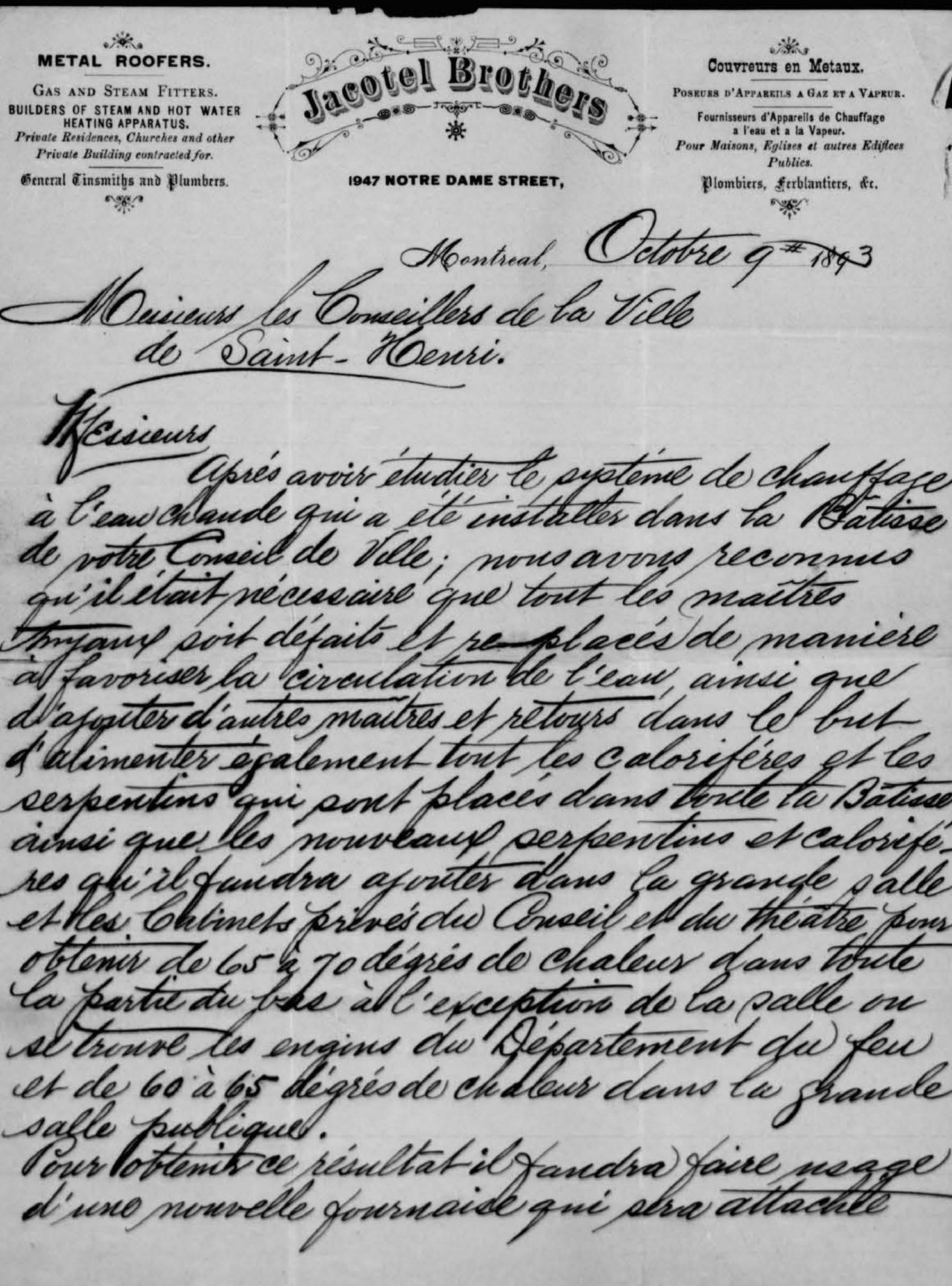
concernant le prolonge-

ment de la rue St-Jean

sur quai aux limites Ouest

4 Octobre 1873

P23/E2,98



P23/E2,98

METAL ROOFERS.
GAS AND STEAM FITTERS.
BUILDERS OF STEAM AND HOT WATER
HEATING APPARATUS.
*Private Residences, Churches and other
Private Building contracted for.*
General Tinsmiths and Plumbers.



1947 NOTRE DAME STREET.

Couvreurs en Métaux.
POSEURS D'APPAREILS À GAZ ET À VAPEUR.
Fournisseurs d'Appareils de Chauffage
à l'eau et à la Vapeur.
Pour Maisons, Églises et autres Édifices
Publics.
Plombiers, Ferblantiers, &c.

Montreal, Octobre 9th 1893

aux deux journées actuelle et d'environ
1500 pieds de tuyaux de fer d'un ponce
à deux pouces pour serpentins, calorifères
et maîtres tuyaux d'alimentation et
de retours.

Le tout humblement soumis pour la
somme de \$739.70 Sept cent trente
neuf Dollars.

Tos dévoués Serviteurs
Jacotel & Frere
pp. Hévéque.

P23/E2,98

No 5460
Opinion de
Jacotel & fils
sur le système
de chauffage
de l'Hotel de Ville
9 Oct 93

P23/E2,98

TELEPHONE BELL 8157

Bureau de Santé de la Ville de St. Henri

C. M. BARRIERE, President

FERD. DAGENais, Hon. Maire

L.S. DORE, Conseiller

GEORGE NICHOLSON, LEON CHARRETTIER

J. LAMCTOT, Hon. M. D.

JULES BEAUCHAMP,

Officier de Santé

Secrétaire

HOTEL-DE-VILLE
3651 rue Notre-Dame

St. Henri, 10 Oct 1893

Mme le Maire
& Messieurs les Conseillers
Ville St Henri

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous réitérer la demande qui je faisais il ya quelque temps à propos de donner de la lumière au dépotoir afin que les vidangeurs puissent continuer à faire leur travail la nuit. L'enlèvement des vidanges la nuit est ce qu'il y a de mieux; tout le monde le comprend, mais pour que la chose soit praticable il est nécessaire qu'il y ait sur le terrain une lampe électrique ou quelques lampes à l'huile. Autrement le service ne peut se faire sans se casser le cou particulièrement durant les nuits d'automne. J'espere que votre conseil voudra bien cette demande de manière immédiate, en considération du fait qu'il ya une urgence. J'ai l'honneur d'être
votre très dévoué
J. Lamctot, M. D. officier de santé

P23/E2,98

N^o 5461

Lettre de Joseph
Lauzier E. M.D.
du Bureau local
d'hygiène de Québec
Re: l'ampoule endopha-
nitique

10 octobre 1843

J. J. B.

P23/E2,98

COMMISSION DES CHEMINS À BARRIÈRES.
S. MONDOU, SECRÉTAIRE.

BÂTISSE DE LA BANQUE D'ÉPARGNE,

CHAMBRE NO. 6-180 RUE ST. JACQUES,

Montreal, 11 October 1893

F. Wagenais Esq.
de St Henri.

Cher Monsieur,

Je vous inclus une convention préparée par Messieurs Gravier & Confuries au sujet du transfert de cette partie de chemin dans votre municipalité et sur une réponse affirmative de votre part elle sera adoptée à l'assemblée du Bureau qui a lieu demain.

J'ai l'honneur d'être
Votre humble serviteur
S. Mondou Sec.

P23/E2,98

No 5468
Montreal June 18
First letter Re
convention Marin
& Capelin
11 Oct 93

5463

P23/E2,98

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE ST HENRI

AUX HABITANTS DE LA VILLE DE ST HENRI ET A TOUS CEUX
QU'IL APPARTIENDRA

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions

seront reçues au bureau du soussigné (Hôtel-de-Ville St Henri)

d'ici ~~xxxxxx~~ au 3 Novembre prochain (1893) pour

l'achat de 500 toises et plus de pierre à macadam pour le

pavage des rues de la ville de St Henri.

Ces soumissions devront être cachetées et porter à l'endos

SOUMISSION POUR PIERRE.

Bureau du Conseil
St Henri le 12 Oct 1893

Jules Bauchany

Sec-Trésorier



P23/E2,98

PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF ST HENRY

TO ALL WHOM IT MAY CONCERN

PUBLIC NOTICE is hereby given that tenders shall be received
at the office of the undersigned (Town-Hall) until the third
November next 1893 at 8 O'CLOCK P.M for the purchase of
500 toises or more of stone for macadam for street pavement
of the town of St Henri.

Such tenders shall be sealed and endorsed "TENDER FOR
STONE".

Office of the Conseil
St Henry this 12 Oct 1893

Jules Beauchamp

Sec-Treasurer



P23/E2,98

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE ST HENRI soussigné L.N.Senecal Constable spécial de la Ville de St Henri et résidant en la dite Ville de St Henri; certifie par les présentes et fais rapport sous mon serment d'office que le ~~quatorze~~ ^{quinze} juillet mil huit cent quatre vingt treize j'ai affiché deux vraies copies dûment certifiées de l'avis public de ~~sommation~~ pour 300 toise de pierre à Macadam ci-annexe dans les langues Française et Anglaise comme suit savoir:- Une vraie copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri sis et situé en la Ville de St Henri coin des rues St Jacques et St Pierre et une autre copie dûment certifiée dans les langues Française et Anglaise à la porte de l'Hotel-de-Ville de St Henri sis et située en la Ville de St Henri coin des rues Notre-Dame et St Jacques étant les places ordinaires des affiches Et je certifi de plus avoir lu les dits ~~avis~~ avis public en langue Française et Anglaise à haute et intelligible voix à la porte de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine de St Henri à l'issue du service Divin du matin le Dimanche ~~quinze~~ ^{septembre} étant le Dimanche que j'ai lu les dits ~~avis~~ avis public et qui suivait immédiatement le jour ou les ~~dits~~ avis public ont été rendus publics

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce que de droit.

St Henri ce 16 Octobre 1903

L. N. Senecal

Constable Spécial

P23/E2,98

No 5463

Avis Tullie
Demande de
sommation
pour preuve
500 francs

retenu par
L. J. S.
12 oct 93

Province de Québec Assemblée de comité
Ville St-Henri / Génial du conseil de cette Ville
tenu à St-Henri au lieu ordinaire
des séances dudit comité, ~~Mercredi Vendredi~~
le treizième octobre mil neuf cent
quarante-neuf treize, conformément à
la loi selon laquelle seules sont présentes
sont St. Omer le Marie Ferdinand
Daguerre & M. M. les boussoles Blinens
Lefèvre, C. Mr. Barriac N. Gougeon
Étienne Failla, & M. J. Aquin pourtant
un quorum dans la présence de M.
le Maire.

Il est donné à l'assemblée la résolution
du comité, comme suit savoir -

Le compte de M. M. Coutlée &
Lanouette notaire est présenté & élève
à \$10.50 est approuvé et le Secr. Trésorier
est autorisé à le payer ainsi que le
compte de M. J. A. Vincent s'élevant
à \$515.25-

Et la séance est levée

Jules Bernier
sec -

J. Dagueau
marie

P23/E2,98

N^o 5464

Reponse de
comite general
du 13 oct. 1893

JR

P23/E2,98

All communications, to receive prompt attention, should be addressed to the firm

REAL ESTATE & GENERAL AGENTS.

SPECIAL ATTENTION

GIVEN TO

MANAGEMENT OF ESTATES.

BELL TELEPHONE 2866.

CABLE ADDRESS: "CALLJO" MONTREAL.

H. JOSEPH & CO.,

CANADA CHAMBERS, 16 ST. SACRAMENT ST.

MONTREAL, OCT 13, 1893 189

TO THE SECRETARY

TOWN OF ST HENRI.

Dear Sir,

What inducements does your Town offer to three manufacturing Companies to build one large Building to contain them all? They are at present working in Montreal but if they could obtain exemption and Bonus they would move out. They employ as follows- No 1-For 1890-91-92 wages were \$20500. 40 hands- 15 of whom have families.

No 2-Wages average for 4 years \$20000. 30 hands- 15 have families.

No 3-Wages \$17000. 42 women- 8 men.

Yours truly,

H Joseph & Co

P23/E2,98

5 5 5 5 5

N^o 5468

Lettre de M. Joseph
Hébert quel attitude
aurait ce que
ferait la Ville de
Montréal pour
l'établissement
d'une manufacture
en réunissant toutes
ces conditions

15 octobre 1893

J.H.

M. Joseph Hébert & Co.,

151 - 2nd fl., St-Hubert,
Montreal, Quebec, Canada

Manufacturers of
Biscuits, Cakes,
Candy, Confectionery
and Baking Powder

P23/E2,98

Montréal, 16 Octobre 1893 -

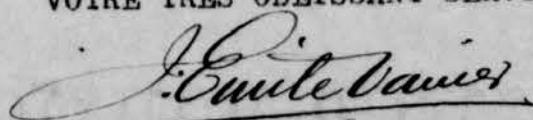
A SON HONNEUR LE MAIRE
ET A M.M. LES CONSEILLERS DE LA
VILLE DE ST. HENRI -

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-annexé
la liste des factures à payer pour matériaux employés à la
confection des égouts de votre ville, et ce depuis mon rap-
port du 6 Septembre dernier, le tout se montant à \$1452.23.

J'AI L'HONNEUR D'ÊTRE M.M.

VOTRE TRÈS OBEISSANT SERVITEUR.



INGENIEUR VILLE DE ST. HENRI

VILLE DE ST. HENRI

CONSTRUCTION DES EGOUTS EN 1893.

-----0-----

LISTE DES FACTURES A PAYER POUR MATERIAUX FOURNIS DEPUIS LE RAPPORT DU SOUSSIGNE
DU 6 SEPTEMBRE 1893. -

| | |
|--|----------|
| The Charlemagne & Lac Ouareau Lumber Co. | |
| (Limited) brique, omission due à facture | |
| corrigée - - - - - - - | \$ 13.50 |
| do do Octobre 1893. - | 518.35 |
| H. A. Dépocas, ciment du 30 Août au 2 Oct. | |
| I893. - - - - - - - | 453.10 ✓ |
| P. Amesse, "couvercles manholes et puits" | |
| du 7 Juillet au 6 Octobre - - - | 208.08 |
| Jos. Décarie, brique du 3 au 25 Août - | 259.20 |
| T O T A L = \$1452.23 | |

MONTREAL, 16 OCTOBRE 1893.

J. Emile Davies

INGENIEUR VILLE DE ST. HENRI.

P23/E2,98

No 5466
J. Danier pre
list de facturas
a pagar
16 Oct 1963

16 Oct 1993

P23/E2,98



Montreal, 16 Oct. 1893.

M. Jules Beauchamp.

Sect. Tres. de la Ville de St. Henri.

Monsieur:

Son Honneur le Maire de Montréalme charge de vous écrire pour vous demander de bien vouloir lui préparer un état démontrant le nombre de propriétaires dans la Ville de St. Henri. Dans l'état en question, Son Honneur désirerait que vous divisiez les propriétaires en trois catégories, savoir:

- (1) ceux dont la propriété est évaluée de \$1000.00 à \$3000.00;
- (2) ceux dont la propriété est évaluée de \$3000.00 à \$5000.00;
- (3) ceux dont la propriété est évaluée au dessus de \$5000.00

Vous pourriez peutêtre aussi faire une catégorie pour les propriétaires dont la propriété est évaluée au dessous de \$1000.00.

Son Honneur regrette sincèrement le dérangement que ce travail va vous cause, et il vous prie d'agréer l'assurance de sa parfaite considération,

Votre tout dévoué:

Rene Bauset

P23/E2,98

N^o 5467

Lettre de la
Mairie de
Montreal demandant
dans un état des
Propriétaires de
cette ville

16 octobre 1893

Md

D H B D

P23/E2,98

OFFICES: Nos. 50 & 52 McGill St. Corner Wellington St.
YARDS: McGill, Wellington, Grey Nuns & Youville Sts.

TELEPHONE, BELL 322.

W. McNally & Co.

IMPORTERS OF

See Back Page & Price List Montreal

DRAIN PIPES. FIRE BRICKS. SEWER BOTTOMS. CALCINED PLASTER. CANADA CEMENT. STABLE FLOOR BRICKS.
JUNCTIONS. BRICK BLOCKS. CHIMNEY LININGS & TOPS. PORTLAND CEMENT. CAST STEEL SCRAPERS. FIRE CLAYS.
FIRE TILES. GAS RETORTS. SCOTCH DERRICKS. ROMAN CEMENT. CONTRACTORS' BARROWS. ENAMELLED SINKS.
G. BUILDING SANDSTONES. FLOOR TILES. MORTAR COLORS, &c. &c.

Montreal Oct. 16th., 1893. 189

Jules Beauchamp Esq.,

Corporation of St. Henry.

Dear Sir:--

We have an account against the Corporation amounting to \$279. for goods purchased during the months of February and March of this year, now 8 months ago. We have sent time after time for this account, but our man was unable to get any settlement from you.

Will you please give the matter your prompt attention, as we cannot allow the account to remain open any longer, and would like you to bring it to the attention of your Corporation and much oblige,

Yours very truly,

W. McNally & Co.

No 52168
W. Mc Gally
demande de paix
de compte

16 Oct 1873

Conditions de paix
de compte

Mc Gally

P23/E2,98

PROVINCE DU QUÉBEC
VILLE DE ST HENRI
AVEZ INSTRUITES DE LA VILLE DE ST HENRI ET A TOUTS SES
QU'IL APPARTIENNENT

AVEZ PUBLIE et par le présent donné que des commissions

seront requises au bureau du conseil (Hôtel-de-Ville St Henri)

a'ici ~~le 1er Novembre~~ ^{à 8 hrs P.M.} le 3 Novembre prochain (1898) pour

l'achat de 500 toises et plus de pierre à macadam pour le

pavage des rues de la ville de St Henri.

Ces commissions devront être cachetées et porter à l'endos

"COMMISSION POUR PIERRE".

Bureau du Conseil
St Henri le 22 Oct 1898

Jules Beauchamp

Secrétaire



P23/E2,98

ONWARD TO MONTRÉAL
TOWN OF ST HENRY

On Friday next 1893 at 8 o'clock P.M. for the purchase of
stone for macadam for street pavement

PROVINCE OF QUEBEC
TOWN OF ST HENRY

1893 by the Council of the said town of St. Henry, do hereby declare that the tenders shall be received
at the office of the town hall on the third day of November next 1893 at 8 o'clock P.M. for the purchase of
stone for macadam for street pavement

such tenders shall be sealed and endorsed "TENDER FOR
STONE".

Such tenders shall be sealed and endorsed "TENDER FOR
STONE".

500 toises or more of stone for macadam for street pavement

Office of the Council
St Henry this 12 Oct 1893

Jules Beauchamp

Sec-Treasurer



P23/E2,98

PROVINCIAL GOVERNMENT
OF MANITOBA
TOWN OF ST. HENRY

PROVINCE OF MANITOBA
TOWN OF ST. HENRY
1893

TO ALL WHOM IT MAY CONCERN

ON BEHALF OF THE TOWN OF ST. HENRY I HEREBY GIVE THIS NOTICE THAT ORDERS SHALL BE RECEIVED
AT THE OFFICE OF THE TOWN HALL UNTIL THE THIRD
NOVEMBER NEXT 1893 AT 8 O'CLOCK P.M. FOR THE PURCHASE OF
500 TOISES OR MORE OF STONE FOR MACADAM FOR STREET PAVEMENT
AND 100 FEET OF 6 INCH
STORY AND ROOF

Office of the Council
St Henry this 12 Oct 1893

Jules Beauchamp

Sec-Treasurer

P23/E2,98

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE ST HENRI

JULIUS PAPINEAU constable spécial de la ville de St Henri et résidant dans la dite ville de St Henri certifie par les présentes et fait rapport sous mon serment d'office que le douzième jour ~~du mois~~ de octobre 1893 j'ai affiché une vraie copie fiduciaire certifiée dans les langues française et anglaise d'icelui avis publicé à la porte de l'Eglise catholique apostolique et romaine de St Henri sie et située dans la dite ville de St Henri vis-avis le No 48 rue Ste Elizabeth. Et je certifie de plus avoir lu le dit avis publicé dans les langues française et anglaise à haute et intelligible voix à la porte de la dite Eglise Catholique apostolique et romaine de St Henri , à l'issue du service di vin du matin dimanche le quinzième jour d'Octobre mil huit cent quatre vingt treize.

En foi de quoi j'ai dressé et donné le présent rapport pour servir et valoir ce que droit.

St Henri ce 16 Oct 1893

*Julius Papineau
Constable Special*

No 5469
Copié à la demande
de la commission
l'acte de police
à marquer
16 Oct 93

卷之三

P23/E2,98

Béique, Lafontaine, Turgeon & Robertson,

AVOCATS.

FRED. L. BEIQUE, C.R.
E. LAFONTAINE, LL.D.
EDOUARD L. TURGEON, LL.B.
D. C. ROBERTSON, B.C.L.

Bell Telephone No. 1019.

BATISSE "NEW YORK LIFE INS. CO."

3EME ETAGE, No. 309,

11 PLACE D'ARMES,

Montreal, 16 October 1893

Jules Beaudet
Sec
Ch. Monseur.

Veuillez trouver sous ce pli
396 les paiements aux personnes
municipales imposées sur
le Bois & de la Succession
de (Mme J L Cassidy) à St

Ahuri Savir:
8^o officiel. -

| de l'année scolaire | Taxes municipales pour l'année 1893. | Taxes scolaires pour l'année finissant le 30 juin 1893. |
|------------------------------|---|--|
| 2 de Septembre à 13 de 1913. | \$ 60.90 | \$ 143.50 |
| 3 " 30 " 14 de 1913 | 44.80 | 32. - |
| 11 " 30 " 15 de 1913 | 33.60 | 24. |
| 21 & 25 de 1913 | 11.06 | 7.90 |
| 26 de 1913 | 3.85 | 2.75 |
| 27 " " | 3.85 | 2.75 |
| 28 " " | 3.85 | 2.75 |
| 29 " " | 3.85 | 2.75 |
| 30 " " | 3.85 | 2.75 |
| 31 " " | 3.85 | 2.75 |
| 32 " " | <u>3.85</u> | <u>2.75</u> |
| Total des taxes scolaires | | 126.65 |
| " " " municipales | | 177.31 |
| | | <u>\$ 303.96</u> |

P23/E2,98

Béique, Lafontaine, Turgeon & Robertson,

AVOCATS.

FRED. L. BEIQUE, C.R.
E. LAFONTAINE, LL.D.
EDOUARD L. TURGEON, LL.B.
D. C. ROBERTSON, B.C.L.

Bell Telephone No. 1019.

BATISSE "NEW YORK LIFE INS. CO."
3ÈME ETAGE, No. 309,
11 PLACE D'ARMES,

Montreal,

189

Je vous l'envierai bien les comptes mais il y en a quelques uns que je n'ai pas encore reçus; cela provient de ce que, à l'ouverture de mes demandes ^{au bout de deux mois} postées, non envoyé ces comptes pour partie à M. Beaudet, l'avocateur ^{actuellement} de face M^e Cassidy et pour l'autre partie, à M^r Joel Leduc, qui n'a plus pour un sou d'intérêt dans ces terrains là, à qui je fais que je les reçois bien irrégulièrement. Vous voudrez bien, s'il vous plaît, m'accuser réception de la dite somme.

Je vous l'envie aussi sous ce pli un compte de M^e Béique & al contre votre Corporation; et je vous prierai d'avoir l'obligeance de me le régler à votre plus immédiate convenance.

Bien à vous

F. L. Béique par R.L.G.

P23/E2,98

N^o 5470

Letter de M. L. Beique
Re taxes Municipales
& scolaires et a qui
redemande les comptes
16 octobre 1893

M.L.B.

P23/E2,98

(Reg. 99-390.)

GRAND TRUNK RAILWAY COMPANY OF CANADA.

GENERAL MANAGER'S OFFICE.

Montreal, 25th
31st May, 1893.

To the SECRETARY-TREASURER

of the Municipality of

SIR,

In Steury
In Steury P.O.
Due.

MUNICIPAL CODE, ART. 165 and 471.

I will thank you to send me, by mail, immediately after the Valuators of your municipality have deposited their next valuation roll, a certified extract from the roll, of the valuation of the property of this Railway Company as it appears on the roll—stating the heads under which the items are placed—together with a note of your fees therefor.

Your obedient servant,

L.J. Sergeant

General Manager.

(over)

P23/E2,98

La Compagnie du CHEMIN de FER du GRAND TRONC du CANADA.

Bureau du Gérant Général.

Montréal, 31 Mai, 1893.

A M. le SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

de la Municipalité de.....

MONSIEUR,

CODE MUNICIPAL, Art. 165 et 471.

Je vous serais infiniment obligé de m'envoyer une copie certifiée de l'extrait du prochain rôle d'évaluation de votre municipalité, ayant trait à la valeur de la propriété de cette Compagnie, telle que fixée par vos évaluateurs, aussitôt que ces messieurs auront complété et déposé les rôles d'évaluation. Vous voudrez bien indiquer sous quelles rubriques sont placés les différents items qui s'y rattachent.

Je vous prie de nous adresser en même temps le mémoire de vos honoraires.

Votre obéissant serviteur,

L.J. Sergeant

Gérant Général.

P23/E2,98

GRAND TRUNK RAILWAY COMPANY OF CANADA

3435-

GENERAL MANAGER'S OFFICE

LAND DEPARTMENT.

MONTREAL,

October 17 1893

Miles Beauchamp &
Secretary Treasurer
St Henri

Dear Sir;

S'Henri stands. G.T.R.C. Taxes.
Rephrasing to my letter
to you of Sept 15/93

I shall be glad to hear
what has been done in this matter
as soon as it has been dealt with
by your Council.

Yours truly,
George Ainsworth
Hunt

P23/E2,98

P23/E2,98

SE CHARGE
DES
Travaux d'Ingénieur
—POUR—
Chemins de Fer, Tramways, Routes, Ponts,
Aqueducs, Canaux d'Egouts,
FORCE MOTRICE, A VAPEUR,
Hydraulique et Électrique.
• • •
EXPERTISES, ARBITRAGES, EXPROPRIATIONS.
• • •
BREVETS D'INVENTION
POUR LE
CANADA ET L'ÉTRANGER.

J. EMILE VANIER,
Ingénieur Civil et Arpenteur Provincial

Ancien Élève Diplômé de l'Ecole Polytechnique
Ancien Membre du Conseil de la Société des Ingénieurs Civils Canadiens
Membre du Conseil de la Société d'Hygiène de la Province de Québec
Membre de la Société d'Hygiène de Paris
Professeur de Géodésie et d'Hydrographie à l'Ecole Polytechnique de Montréal, etc.

Bureaux : 107, rue St-Jacques,

Montréal, 17 oct 1893

Jules Beauchamp Esq.
sec. rie.
Ville des Sœurs,

Cher Monsieur,

Permettez-moi de remettre au porteur
Mr Duriez l'attent de ce nom.

Ce f'assure une obligation
Cotre très oblige

J. Emile Vanier

Recu du Secrétaire de la Ville de Montréal
en transit & son dépôt
ce 17 octobre 1893 —

J. Duriez
J. C.

P23/E2,98

N° 5478
Recd de M. G. Vauv
Re-transit &
télégraphié le 17 oct 93
M. D.